

RÉUNION HIER DU HAUT CONSEIL DE SÉCURITÉ

# Hirak : Rachad et le Mak dans le viseur P. 3

# CRÉBUS

QUOTIDIEN

www.cresus.dz

In medio stat virtus

Affaire de l'arrestation du jeune Saïd Chetouane

## Le procureur général rend les premières conclusions P. 4

A L'AFFÛT DE BAVURES CONTRE LES DROITS DE L'HOMME

# Les partisans de l'ingérence guettent le Hirak



*Pain béni pour les détracteurs de l'Algérie, les atteintes aux droits de l'homme et les bavures en tous genres des services de sécurité ou de l'administration doivent absolument être évités afin de ne pas fournir de prétextes aux aventuriers de l'ingérence et de l'internationalisation des crises... Lire page 3*

Elle a remis son mandat en jeu lors d'un vote révocatoire

## PT : Hanoune obtient la confiance du CC P. 2

FAF  
La liste des candidats connue le 9 avril P. 14

LES CRÉANCES IMPAYÉES ATTEIGNENT 148 MILLIARDS DE DINARS

## Sonelgaz menace de couper le courant PAGE 6



CRÉBUS  
In medio stat virtus

Quotidien national ■ Mercredi 7 avril 2021 ■ 7<sup>ème</sup> année n°609 ■ Prix 20 DA ■ Étranger 1 euro

## ELLE A REMIS SON MANDAT EN JEU LORS D'UN VOTE RÉVOCATOIRE

# PT : Hanoune obtient la confiance du CC

**Louisa Hanoune reste la secrétaire générale du Parti des travailleurs (PT). Le Comité central du parti, réuni, hier, en session extraordinaire pour un vote révocatoire, a renouvelé sa confiance à la secrétaire générale ainsi qu'au Bureau politique issu du 7e congrès national tenu en décembre 2018.**

Une première dans les annales du PT, mais aussi dans l'histoire du multipartisme en Algérie. Par ce vote révocatoire, Louisa Hanoune répond par la plus démocratique des manières à ses détracteurs auteurs d'une «tentative de putsch» à travers une réunion «illégal» organisée le 3 avril dernier, à Mazafran. Ces personnes étrangères au PT, avaient, pour rappel, annoncé «la destitution» de Louisa Hanoune, et «l'élection d'un SG par intérim». Ainsi, sur les 69 membres du Comité central, «57 ont émarginé, dont 35 présents et 22 par procuration», a constaté un huissier de justice ayant supervisé les travaux de la session extraordinaire du CC, tenue au siège du parti à El Harrach (Alger). Le quorum est donc atteint sur la liste du CC issu du dernier



congrès de 2018 et actualisée en 2019. Liste ayant été validée par le ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales par l'obtention de «la conformité», a tenu à préciser Louisa Hanoune. A cette dernière d'annoncer «la remise de (son) mandat au Comité central afin qu'il décide ou d'un renouvellement de confiance, ou d'un retrait de confiance». Sans hésitation, les membres du CC ont voté «à l'unanimité» pour que «Mme Hanoune reste au poste de secrétaire générale», a

affirmé Ramdane Tazibt, cadre du parti. Idem pour l'actuel Bureau politique du PT, confirmé par un vote confiance du CC. A l'issue du vote, Louisa Hanoune a qualifié l'événement d'«historique». «C'est un jour historique qui s'inscrit au registre du parcours du PT, mais aussi du processus démocratique en Algérie pour la défense du multipartisme», a-t-elle déclaré, saluant «le sursaut des citoyens» qui se sont solidarisés et défendu le parti dans un moment difficile. Aussi, la position que

venait de prendre le Comité central du PT est «historique», a ajouté Louisa Hanoune pour qui, «il s'agit d'une garantie pour l'avenir», surtout que la question dépasse de loin, selon elle, le Parti des travailleurs. «Le PT a été la cible de plusieurs tentatives de déstabilisation. Mais, il a su comment faire face à chaque fois, car c'est un parti authentique qui a un parcours et une ligne politique claire», a expliqué la première dame du PT, affirmant que son parti «a prouvé qu'il est à la hauteur» de relever tous les défis et de «dépasser tous les obstacles». Désormais et après ce renouvellement de confiance, le Parti des travailleurs «va accentuer le travail de terrain», promet sa secrétaire générale, en guise de «message» à ses détracteurs. Ces derniers, a-t-elle insisté, «doivent savoir qu'ils n'ont pas pu paralyser le PT ni détourner notre attention quant aux priorités de l'heure». «Nos priorités sont économiques, sociales et politiques, dans la recherche et la proposition des solutions à même de préserver l'Etat national et la cohésion du pays, préalables à tout projet à venir tel que le projet socialiste du PT», a encore appuyé l'oratrice sous les ovations. Quoi qu'il en soit, en remettant son mandat en jeu devant le Comité central du parti qui, à son tour, lui a renouvelé sa confiance, Louisa Hanoune met l'administration dans une situation embarrassante, après l'autorisation accordée à ceux qui ont organisé la réunion du 3 avril à Mazafran.

A. Moussi

KAMEL FENNICHE :

## «La Cour constitutionnelle consacre la justice constitutionnelle»

Le président du Conseil constitutionnel, Kamel Fenniche, a affirmé, mardi à Alger que le contrôle constitutionnel était «l'un des fondements essentiels» de la pratique démocratique. Intervenant à l'ouverture d'un séminaire international sur «La Cour constitutionnelle et son rôle dans l'édification de l'Algérie nouvelle», M. Fenniche a indiqué que «la Cour constitutionnelle consacre la justice constitutionnelle, qui doit, à son tour, veiller au respect du principe de séparation et d'équilibre entre pouvoirs». Soulignant l'impératif de «garantir l'indépendance du dispositif de contrôle constitutionnel, la régulation du fonctionnement des institutions, la préservation des droits et libertés fondamentales et la validation des résultats des consultations électo-

rales et référendaires nationales pour l'efficacité de ce contrôle», il a soutenu qu'une solide construction démocratique ne saurait être envisagée sans le respect de la Constitution, en tant que loi suprême. Evoquant cette rencontre, organisée par le Conseil constitutionnel en collaboration avec le Programme des Nations unies pour le développement (Pnud), M. Fenniche a estimé que c'est une occasion pour évaluer les différentes pratiques en matière de justice constitutionnelle. Elle permettra aussi de poser un regard scientifique et critique sur les pratiques diverses des instances judiciaires constitutionnelles, a-t-il ajouté. Cette rencontre permettra, également, «de cerner les points forts et les obstacles ainsi que les limites et les catalyseurs de la justi-

ce constitutionnelle», a-t-il poursuivi affirmant que l'objectif escompté «est de tirer profit des meilleures pratiques disponibles en vue d'améliorer la performance du magistrat constitutionnel». Par ailleurs, le président du Conseil constitutionnel a qualifié l'amendement constitutionnel initié par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, de «grand pas dans l'édification de l'Algérie nouvelle, à laquelle nous aspirons tous, et dans l'ancrage de la véritable démocratie et l'Etat de droit». La nouvelle Constitution, a-t-il relevé dans ce sens, «a consolidé le principe de séparation des pouvoirs et l'indépendance de la justice ainsi que la protection des droits et libertés des citoyens». Les ateliers de ce séminaire, animés en visioconférence par des

membres du Conseil constitutionnel et des experts nationaux et étrangers, traiteront des principales nouveautés introduites par la Constitution du 1er novembre 2020, notamment en ce qui concerne le rôle de la Cour constitutionnelle en tant que garant de la Constitution et arbitre institutionnel à qui incombe la responsabilité de trancher les différends, pouvant apparaître entre les différents pouvoirs constitutionnels. Les participants se pencheront, également, sur «le rôle attendu de la juridiction constitutionnelle dans le domaine électoral et dans les différentes questions structurelles et organisationnelles, pouvant être soulevées suite à la création de la Cour constitutionnelle avec de plus larges prérogatives».

APS/ M.Az

DÉPÔT DES LISTES DE CANDIDATURES DES PARTIS AUX LÉGISLATIVES DU 12 JUIN

## L'Anie fixe les conditions

Les conditions à remplir par les partis politiques pour la validation du dépôt des listes de candidatures, en prévision des législatives du 12 juin prochain, ont été fixées par l'Autorité nationale indépendante des élections (Anie). Dans un communiqué, l'Anie a indiqué lundi qu'en application des dispositions des articles 206 et 316 de l'ordonnance n 21-01 du 10 mars 2021 portant loi organique relative au régime électoral, les listes des candidats présentées au titre d'un parti politique doivent être appuyées par, au moins, vingt-cinq mille (25 000) signatures individuelles d'électeurs inscrits sur les listes électorales. «Ces signatures doivent être recueillies à travers, au moins, vingt-trois wilayas dont le nombre de signatures exigées pour chacu-

ne des wilayas ne saurait être inférieur à trois cent signatures», précise l'Anie.

La réunion de ces conditions «habilite le parti concerné à déposer sa liste de candidats auprès des Délégations de l'Anie à travers l'ensemble des circonscriptions électorales au niveau des 58 wilayas», ajoute le document. Après la finalisation de l'opération de collecte des signatures au niveau des wilayas «les imprimés remplissant les conditions légales sont présentés pour certification au président de la Commission électorale de la circonscription électorale, visé à l'article 266 de la loi portant régime électoral, à savoir le juge, président de la Commission de la circonscription de wilaya territorialement compétent». «Confor-

mément aux dispositions de l'article 202, ce dernier procède au contrôle des signatures et s'assure de leur validité et en établit un procès-verbal, dont une copie sera remise au représentant de la liste des candidats dûment habilité». «Avant le dépôt des listes de candidatures, les partis politiques doivent obtenir concrètement 23 procès-verbaux de contrôle de signatures conformément aux conditions citées dans l'article 316 de la loi électorale», précise l'Anie, ajoutant qu'en vertu de l'article 206 «la décision du coordonnateur de la délégation de wilaya de l'Anie doit être notifiée sous peine de nullité dans un délai de 08 jours francs, à compter de la date de dépôt de la déclaration de candidature», conclut le document.

**CRÉSUS**

Quotidien national,  
édité par la SARL  
CELIGNE Éd. & Com.

**DIRECTEUR DE PUBLICATION**  
SAMIR MEHALLA  
celigned@gmail.com

cresusdz@gamil.com  
Fax : 021 65 77 85

**REDACTEUR EN CHEF**  
SAID MEKLA

**Rédaction/Administration**  
MAISON DE LA PRESSE  
TAHAR DJAOUT  
1, RUE BACHIR ATTAR  
1er MAI - ALGER

**Marketing** : 0770 150719  
dp@cresus.dz

**Site** : www.cresus.dz  
**R. C.** : 15B 0808682- 09/00

**Impression** : EPE/SPA SIMPRAL  
20 rue de la liberté Alger

**Tirage** :  
4000 exemplaires

**Publicité** :  
ANEP 01, rue pasteur, Alger

**Tél.** : 021 73 76 78  
021 73 71 28  
021 73 30 43

**Fax.** : 021 73 95 59

A L'AFFÛT DE BAVURES CONTRE LES DROITS DE L'HOMME

# Les partisans de l'ingérence guettent le Hirak

**Des plateaux de télévision et des sites d'informations étrangers ont diffusé la vidéo du jeune algérien se plaignant de maltraitance de la part d'agents de police qui l'ont interpellé. Le traitement de cet incident ne laisse aucune place évidemment au doute : ces médias rapportant la thèse du viol à l'encontre de ce mineur tandis qu'une enquête est en cours au niveau du tribunal compétent. Pain béni pour les détracteurs de l'Algérie, les atteintes aux droits de l'homme et les bavures en tous genres des services de sécurité ou de l'administration doivent absolument être évités afin de ne pas fournir de prétextes aux aventuriers de l'ingérence et de l'internationalisation des crises...**

Il faut le reconnaître, les pouvoirs publics et à leur tête la DGSN et le département de la Justice n'ont pas tardé à réagir en communiquant au sujet de l'accusation grave de maltraitance à caractère sexuel (attouchements?) formulée par un garçon mineur qui a désigné des agents de police comme auteurs présumés de ces actes.

## ENQUÊTE SÉRIEUSE

« Suite à la publication d'une vidéo sur les réseaux sociaux dont les auteurs prétendent qu'un mineur aurait été victime, samedi, de maltraitance au niveau d'un commissariat à Alger, les services de la Sûreté de wilaya d'Alger ont informé le procureur de la République qui a ordonné l'ouverture d'une enquête pour déterminer la véracité des allégations contenues dans cette vidéo », a fait savoir la Direction de la



Police immédiatement pour éviter l'exploitation de cette affaire à des fins subversives. Le lendemain, c'est le Procureur général près la Cour d'Alger, lors d'une conférence de presse qui a apporté des éclaircissements : « Suite à la vidéo relayée sur les réseaux sociaux et par certains médias concernant des allégations d'une agression sexuelle dont aurait été victime le jeune mineur CH. M, le jour de sa participation, samedi 3 avril 2021, à une manifestation non autorisée, et au vu des interprétations et interrogations suscitées, le Parquet de la République près le Tribunal de Sidi M'hamed a donné des instructions pour la convocation du mineur en question en compagnie de son tuteur (...) le seul fait qu'il a rapporté est d'avoir été poussé par un talkie-walkie avant d'être conduit au siège de la Sûreté, ajoutant qu'il lui a été demandé avec insistance de préciser la nature de l'agression, dont il prétend avoir été victime. » Le magistrat ajoutant que le mineur a été examiné par deux autres médecins au niveau du service de médecine légale au CHU Mustapha Bacha et qu'il a refusé de se soumettre à un examen approfondi, en précisant « que l'examen auquel il avait été soumis à ce moment-là au niveau du service de médecine légale à Mustapha Bacha n'a révélé aucune violence. »

## TMC OU TNT ?

Les observateurs auront remarqué que juste après ces deux communiqués, relayés sur les réseaux sociaux, la colère et les attaques contre les services de sécurités dans les commentaires des internautes ont laissé place à un débat sur le bien-fondé de cette accusation, sur la fiabilité des dires du jeune mineur. D'aucuns s'indignant qu'on puisse douter de sa bonne foi, d'autres affirmant qu'il aurait été manipulé par des adultes pour « monter cette accusation ». Des animateurs du Hirak sont désignés, le mouvement Rachad... L'affaire devient politique alors que sur le plateau de la télévision française TMC, des journalistes habitués à ironiser ou calomnier quand ils évoquent l'Algérie donnent leur version de l'histoire : C'est à cause d'une pancarte critiquant les services de sécurité que le jeune mineur aurait été « torturé et abusé sexuellement »... Un journaliste enfonce le clou : « Face à la gravité de l'affaire des ONG dont Amnesty International demande l'ouverture d'une enquête indépendante... ». Aubaine médiatique, en direct du studio « une interview » à distance de la victime qui confirme les attouchements sans qu'on l'entende vraiment puisque la voix du traducteur en langue française couvre la sienne. La Chaîne TMC veut l'explosion. TMC ou TNT...

## EVITER LES BAVURES

Cette émission de télé illustre la guerre médiatique qui est menée contre l'Algérie faisant fi des communiqués officiels ou des commentaires de très nombreux internautes pour choisir la thèse la plus négative afin de susciter la colère et le trouble.

C'est pourquoi, avant de répondre par la voie des médias pour un difficile travail de démenti, il faudra absolument éviter les bavures dans ce contexte d'effervescence où le Hirak, non violent depuis son avènement, est instrumentalisé par certaines parties pour provoquer ce genre de polémiques. D'ailleurs, le Haut Conseil de sécurité qui s'est tenu hier, présidé par le Président de la République, a signifié qu'il existe « des actes subversifs et de graves dérapages émanant de milieux séparatistes et de mouvances illégales proches du terrorisme, qui exploitent les marches hebdomadaires. » Abdelmadjid Tebboune avertissant que « L'Etat sera intransigeant face à ces dérapages, qui sortent du cadre de la démocratie et des droits de l'homme. » Il appartient donc à chacun de déjouer ces manœuvres qui appellent à l'ingérence étrangère qu'aucun patriote sincère ne peut accepter.

Nordine Mzala

## RÉUNION HIER DU HAUT CONSEIL DE SÉCURITÉ

# Hirak : Rachad et le Mak dans le viseur

Le président Tebboune donnera « instruction » pour « l'application immédiate et rigoureuse » de la loi en vue de mettre un « terme à ces activités non innocentes et à ces dépassements sans précédent, notamment à l'égard des institutions et symboles de l'Etat, et qui tentent d'entraver le processus démocratique et développemental en Algérie »

Le dernier quart d'heure du Hirak populaire a-t-il sonné ? Le communiqué de la présidence de la République, rendu public hier, en fin de journée, annonce, une imminente reprise en main musclée de la gestion des marches hebdomadaires du hirak populaire. Les décisions prises à l'issue de la réunion « périodique » du Haut conseil de sécurité (HCS), consacrée à la situation sécuritaire et politique, tranchent ainsi avec le discours sécuritaire habituellement « conciliant », si non « d'accommodement raisonnable » avec le mouvement de contestation du 22 février, déjà vieux de 2 ans, et désespérément inscrit dans la durée. L'heure est désormais au solde de tout compte avec « les milieux séparatistes et de mouvances illégales proches du terrorisme », nommément accusés par les hautes autorités du pays « d'exploiter » les « marches hebdomadaires ». A ce niveau de mise en accusation frontale, c'est une première ! Le Haut Conseil de Sécurité évoque clairement des « actes subversifs », de «



graves dérapages » émanant, selon le communiqué des milieux séparatistes et ou proches du terrorisme, à savoir, essentiellement, les mouvements Rachad et le MAK, facilement distinguables dans le communiqué. « Le président de la République, a affirmé que l'Etat sera intransigeant face à ces dérapages, qui sortent du cadre de la démocratie et des

droits de l'homme », lit-on dans le communiqué. Le président Tebboune donnera « instruction » pour « l'application immédiate et rigoureuse » de la loi en vue de mettre un « terme à ces activités non innocentes et à ces dépassements sans précédent, notamment à l'égard des institutions et symboles de l'Etat, et qui tentent d'entraver le processus démocratique et développemental en Algérie », a conclu le communiqué. Le discours présidentiel a valeur d'ultime avertissement avant un proche passage à l'acte. A deux mois et six jours des élections législatives anticipées (prévues le 12 juin), le préalable de la pacification se fait de plus en plus insistant. A la réunion du HCS, le président Tebboune mit l'accent sur « l'impératif de prendre toutes les mesures nécessaires pour garantir la réussite de cette échéance ». « Après avoir écouté les interventions des membres du Haut Conseil de Sécurité sur les questions inscrites à l'ordre du jour, le président de la République a salué les efforts déployés par les institutions de l'Etat pour la préparation des élections législatives du 12 juin 2021, mettant l'accent sur l'impératif de prendre toutes les mesures nécessaires pour garantir la réussite de cette échéance », a ajouté la présidence de la République.

M. Aziri

AFFAIRE DE L'ARRESTATION DU JEUNE SAÏD CHETOUANE

# Le procureur général rend les premières conclusions

**Le procureur général près la cour d'Alger, Sid Ahmed Mourad, a indiqué, dans la soirée de lundi dernier que le jeune mineur S.C. paraissant dans une vidéo relayée sur les réseaux sociaux dans laquelle il prétend avoir «subi une agression sexuelle au sein d'un des locaux de la police, a refusé de subir un examen médico-légal approfondi».**

Suite à la vidéo relayée sur les réseaux sociaux et par certains médias concernant des allégations d'une agression sexuelle dont aurait été victime le jeune mineur, le jour de sa participation, samedi 3 avril 2021, à une manifestation non autorisée, et au vu des interprétations et interrogations suscitées, le parquet de la République près le tribunal de Sidi M'hamed a donné des instructions pour la convocation du mineur en question en compagnie de son tuteur, a expliqué le procureur général près la cour d'Alger lors d'une conférence de presse. Il a précisé que le jeune S.C. a déclaré, en présence de sa mère, s'être déplacé de Blida, lieu de sa résidence, le jour de la marche avec des connaissances à lui et qu'il a été interpellé avec deux d'entre elles, dont il n'a pas révélé l'identité, faisant état de «l'ouverture d'une enquête avec les personnes qui étaient avec lui». Soulignant que «le seul fait qu'il a rapporté est d'avoir été poussé par un talkie-walkie avant d'être conduit au siège de la Sûreté, ajoutant qu'il lui a été demandé avec insistance de préciser la nature de l'agression, dont il prétend avoir été victime. Les investigations se poursuivent à ce sujet», a assuré le procureur, indiquant que la mère affirme que le jour des faits, elle était chez elle et ignorait le déplacement de son fils vers Alger, ajoutant avoir été contactée par les services de Sûreté pour se présenter en vue de le récupérer. Le parquet examinera tous ces points, a-t-on soutenu. Il a fait savoir, dans le cadre de cette affaire, que le mineur «a été examiné, ce jour-même, par deux autres médecins au niveau du service de médecine légale au CHU Mustapha Bacha», ajoutant que «le concerné a refusé de se soumettre à un examen approfondi et nous respectons la décision de tout citoyen. Nous ne pouvons pas l'obliger à un tel examen, surtout en présence de sa mère». Le jeune



mineur participe au hirak depuis le début, a précisé le représentant du parquet ajoutant qu'il a été présenté devant le juge des mineurs, en présence de son avocat désigné par le barreau d'Alger, et fait l'objet d'une enquête sociale sur les conditions de sa vie, notamment au plan psychologique. «Les traits de visage et sa corpulence physique ne laissent pas apparaître qu'il est mineur», a-t-il relevé, affirmant qu'«une fois identifié, il avait été présenté, dans le cadre de la procédure légale, à un médecin légiste avant sa remise à sa mère, sachant que l'examen auquel il avait été soumis à ce moment-là au niveau du service de médecine légale à Mustapha Bacha n'a révélé aucune violence». Par ailleurs, le père de S.C./ a indiqué qu'il n'était pas au courant des comportements de son fils mineur affir-

mant qu'il déposera plainte contre ceux qui l'ont amené à une telle situation. Le procureur de la République a promis que le parquet général près la cour d'Alger dévoilera tous les tenants et aboutissants de cette affaire, une fois les investigations achevées. Le procureur a assuré que «l'enquête demeure ouverte jusqu'à lever le voile sur les tenants et les aboutissants» de cette affaire qui sera portée à la connaissance de l'opinion publique. Le procureur de la République a affirmé à la presse que «toute la lumière sera faite sur cette affaire. Je m'engage à ce que tous les détails soient rendus publics, à l'issue de l'enquête. Il s'agit tout de même d'un mineur ! Je vous promets que si nous constatons la présence de la moindre forme de violence physique, nous appliquerons la loi avec

rigueur». Le père de Saïd Chetouane a, de son côté, déclaré qu'il «comptait déposer plainte contre toute personne ayant tenté d'exploiter son fils mineur». A noter que quatre personnes ont été arrêtées dans le cadre de l'enquête. Pour rappel suite aux accusations d'attouchements sexuels portées par le mineur contre les policiers qui l'avaient interpellé samedi dernier à Alger dans une vidéo diffusée sur les réseaux sociaux, il y a eu la réaction de la Sûreté d'Alger qui indiquait dimanche soir dans un communiqué que «les services de la Sûreté de la wilaya d'Alger ont informé le procureur de la République qui a aussitôt ordonné l'ouverture d'une enquête pour s'enquérir de la véracité des affirmations contenues dans la vidéo en question».

## 10 MANIFESTANTS PLACÉS SOUS MANDAT DE DÉPÔT Trois autres relâchés

Dix manifestants, interpellés à Alger, lors des manifestations de samedi 3 avril, ont été placés hier sous mandat par le juge d'instruction du tribunal de Bab El Oued, indique le Comité national pour la libération des détenus (CNLD). Les dix manifestants du hirak, sont accusés «d'atteinte à l'unité nationale, incitation à attroupement non armé, Il s'agit de Abdelhak Ben Rahmani dit Merouane, Talhi Saïd dit Zinou, Slimane Hocine, Abdelli Zouhir Abdeldjalil, Ahmed Betrouni, Walid Ouadjit, Agoumadz Bachir, Menkhel Mohamed Lamine, Salah Abdelhakim, Malek Abdelhalim. Quatorze autres manifestants interpellés ont été présentés au tribunal de Sidi M'hamed et encourrent la même accusation que ceux présentés à Bab-El-Oued. Huit manifestants ont été placés sous mandat de dépôt et trois autres relâchés. Selon le CNLD, le manifestant Ali Mokrane, interpellé samedi 3 avril, dans la wilaya de Chlef, a été, quant à lui, placé sous mandat de dépôt après une comparution immédiate. Son procès a été renvoyé au 12 avril.

## AFFAIRE EVCON INDUSTRY

### Le procès en appel de Rebrab reporté au 27 avril

Le tribunal de Sidi M'hamed d'Alger a reporté hier le procès en appel du patron du groupe Cevital Issad Rebrab, au 27 avril, selon le collectif de défense. L'homme d'affaires doit répondre de chefs de «surfacturation», «transfert illicite de devises» et « falsification de documents» dans l'affaire d'importation des équipements pour EvCon Industry, filiale du groupe Cevital. Issad Rebrab avait été condamné en première instance par le tribunal de Sidi M'hamed, le 31 décembre 2019, à 18 mois de prison dont six mois fermes et 1,3 milliard de dinars d'amende.

## COUR D'ALGER

### 2 ans d'emprisonnement requis contre Fodil Boumala

Le procureur de la chambre pénale près la cour d'Alger a requis hier 2 ans d'emprisonnement et 100 000 DA d'amende à l'encontre de l'activiste Fodil Boumala pour atteinte à l'unité nationale et faits susceptibles de porter atteinte à l'intérêt national. Le verdict est attendu pour le 19 avril. Auparavant, le tribunal correctionnel de Dar-El-Beïda l'avait condamné, le 15 octobre dernier, à verser une amende de 50 000 DA pour incitation à regroupement non armé et disculpé des griefs d'outrage à corps constitué et de faits susceptibles de porter atteinte à l'intérêt national avec restitution à l'accusé des objets saisis. Le 8 octobre 2020, la même juridiction avait requis deux ans de prison ferme et une amende de 100 000 DA à l'encontre de Fodil Boumala pour les mêmes chefs d'inculpation. La cour d'Alger avait requis en appel, le 8 décembre dernier, deux ans de prison ferme et une amende de 100 000 DA à l'encontre de Fodil Boumala pour atteinte à l'unité nationale et faits susceptibles de porter atteinte à l'intérêt national.



## SESSION DISCIPLINAIRE DU CONSEIL SUPÉRIEUR DE LA MAGISTRATURE

### La comparution de Saâdeddine Merzoug reportée

Les comparutions en conseil disciplinaire du Conseil supérieur de la magistrature qui devait statuer hier sur le dossier du président du Club des magistrats libres Saâdeddine Merzoug, du procureur Ahmed Belhadi ont été reportées. Les deux magistrats risquent la révocation du corps de la magistrature. Saâdeddine Merzoug est poursuivi pour «entra-

ve à l'action judiciaire, incitation à la grève et violation de l'obligation de réserve», il lui est notamment reproché des déclarations publiques sur les réseaux sociaux, entre 2019 et 2020. Il a eu également à faire face au CSM, au mois de juin 2020, pour erreur de procédure pendant qu'il était en congé. Le juge risque la révocation du corps de la magis-

trature. Autre dossier qui devait être examiné par le conseil de discipline mais qui a été également reporté Ahmed Belhadi, ancien procureur de la République au tribunal de Sidi M'hamed d'Alger pour avoir pris une photo en compagnie de Saâdeddine Merzoug. Un acte assimilé par le ministère de la Justice à une violation de l'obligation de réserve.

ALGÉRIENS BLOQUÉS EN FRANCE ET EN TURQUIE

## Une autorisation exceptionnelle pour leur rapatriement en Algérie

Les ambassadeurs d'Algérie en France et en Turquie ainsi que leur consul général ont reçu une directive du ministre des Affaires étrangères afin de procéder à la délivrance d'autorisations exceptionnelles aux citoyens bloqués dans ces pays permettant leur rapatriement en Algérie. Cette note qui donne des prérogatives aux ambassadeurs ainsi qu'au consul général de délivrer également des autorisations exceptionnelles aux familles pour l'accompagnement dans le cadre du rapatriement des dépouilles de leurs proches en Algérie à raison de quatre personnes et pour ceux qui ont accompagné les malades en soins à l'étranger principalement ceux qui ont achevé leur traitement médical. Ainsi, l'ancien international de football Hassen Yebda a appelé hier les autorités du pays à faciliter à sa famille le déplacement en Algérie pour accompagner la dépouille de son père décédé en France en vue de son enterrement à Béjaïa.

VERSEMENTS DES RETRAITES

## Les dates de retrait restent inchangées durant le ramadhan

Les dates de versement des pensions des retraités durant le mois de ramadhan restent inchangées pour les trois millions de retraités et ayants-droit. Ils continueront à percevoir leurs retraites durant la période légale fixée par le gouvernement du 15 au 26 de chaque mois, le calendrier d'Algérie Poste demeure inchangé durant le mois sacré de ramadhan, aucune exception ne sera faite. Dans le détail, les clients concernés espéraient encaisser leurs mensualités avant le début du mois béni qui est prévu pour le 13 avril. Il est à noter que les retraités dont le numéro de compte se termine par un «0», percevront leurs pensions le 15 de chaque mois. Ceux avec le chiffre «1» en dernier le 16 du mois. Tandis que le 17 est consacré aux propriétaires de numéros de comptes se terminant par un «2». Pour ceux dont le numéro se termine par un «3 ou 4 ou 5», ce sera pour le 19. Le 20 de chaque mois est consacré au numéro «6». Tandis que du 21 au «7». Les 22 et 23 appartiennent respectivement aux propriétaires des numéros «8 et 9. Seulement, il existe parmi ces numéros ceux qui comportent un nombre important de personnes. Ces derniers sont répartis sur le 24, 25 et 26 de chaque mois.

POUR AMÉLIORER LA QUALITÉ DU SYSTÈME DE RETRAITE

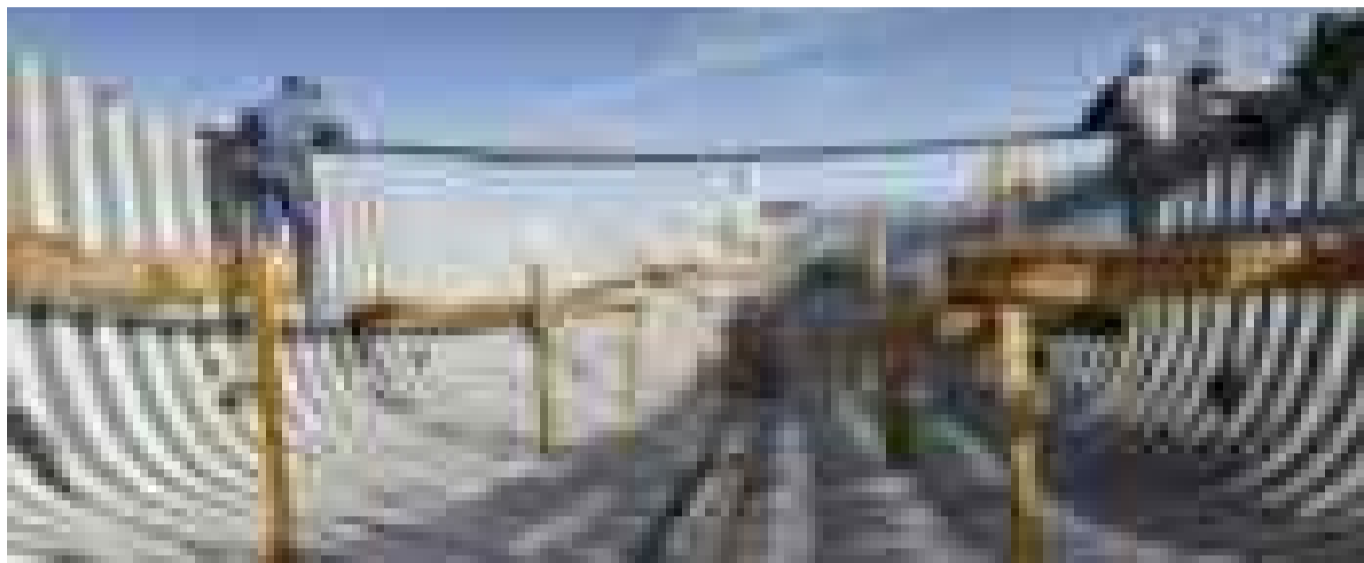
## La CNR se dote d'un système de reconnaissance faciale.

Dans le but d'améliorer le système de retraite et pour faciliter le quotidien de ses affiliés souhaitant obtenir un certificat de vie, la CNR se dote d'un système de reconnaissance faciale. Dans le cadre de la numérisation de ses procédures et services administratifs à l'heure du numérique, la CNR révolutionne la retraite en Algérie en mettant en place un système de reconnaissance faciale au profit de ses affiliés, a annoncé hier le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, El Hachemi Djaâboub. Notons, en préambule, que l'annonce a été faite en marge de l'organisation d'une journée d'information sur la numérisation de son secteur. Selon le premier responsable du secteur, la mise en œuvre de cette disposition permettrait aux retraités d'obtenir un certificat de vie, aussi appelé certificat d'existence en ligne en un temps record. Dans le même sillage, Djaâboub a tenu à expliquer l'utilité de ce système. Ainsi, il a fait savoir qu'à travers ce dernier, les pensionnaires pourront acquérir le document sus-mentionné sans avoir à se déplacer physiquement. Autrement dit, les retraités pourront attester de leur vie à distance grâce à cette nouvelle initiative.

INDUSTRIE NAVALE

# Une soixantaine de projets lancés à partir du 2<sup>e</sup> semestre 2021

*Une soixantaine de projets dans le domaine de la construction et la réparation navales devraient être lancés à partir du deuxième semestre 2021, a annoncé hier à Alger, le ministre de la Pêche et des productions halieutiques, Sid Ahmed Ferroukhi.*



**S'**exprimant lors d'une rencontre organisée conjointement avec le ministre de l'Industrie, Mohamed Bacha, sur l'accompagnement des porteurs de projets dans le domaine de la construction, la rénovation et la maintenance des bateaux de pêche,

M. Ferroukhi a fait part de 60 intentions de projets d'investissement de la part d'opérateurs publics et privés qui se sont inscrits sur la plateforme numérique dédiée au recueil des données concernant les projets relatifs à cette activité. «Notre mission consiste à aider ces opérateurs à se positionner dans l'activité de l'industrie navale, notamment dans ses axes consacrés au développement de l'industrie nationale de construction et de réparation navales et la promotion des activités de la pêche au large, en leur apportant les facilitations financières et administratives qui leur permettent d'être opérationnels à partir du deuxième semestre de l'année en cours », a-t-il assuré. Dans ce contexte, le ministre a affirmé qu'un processus a déjà été mis en place avec le ministère de l'Industrie pour intégrer cet effort dans la stratégie industrielle, basée sur les principes de la valorisation des ressources locales et le développement du tissu industriel national. «C'est un grand projet intégré qui ouvrira grand les portes aux opérateurs de l'industrie navale ainsi qu'aux sous-

traitants», a-t-il promis, en assurant que son secteur mettra les conditions qu'il faut pour concrétiser ces projets "le plus vite possible". En outre, il a affirmé que les porteurs de ces projets pourraient faire appel aux partenaires étrangers pour bénéficier du transfert technologique et du savoir-faire. Par ailleurs, le lancement de ces activités implique les experts, les bureaux d'études, et les instituts spécialisés, tel l'Institut d'architecture naval d'Oran, afin de réaliser des bateaux de pêche répondant aux normes internationales. «Nous sommes très exigeants sur les aspects de la sécurité et de la qualité des bateaux, d'autant que la plus grande partie de ces navires vont naviguer au large et dans les océans», a-t-il souligné.

### IDENTIFIER LES INSUFFISANCES

Le ministre de l'Industrie, Mohamed Bacha, a affirmé de son côté que son département prépare, en collaboration avec le ministère de la Pêche, une feuille de route définissant de façon concrète l'entrepreneuriat dans l'industrie navale et les parties institutionnelles devant accompagner ce créneau. Il a précisé que cette feuille de route servirait de plateforme pour identifier d'une manière précise les indicateurs de performance escomptés des opérateurs et d'identifier, en parallèle, les insuffisances et les mesures

à prendre pour rattraper le retard et relancer cette activité qui était assez développée en Algérie dans les années quatre-vingt.

M. Bacha a également fait valoir l'apport attendu de son secteur à cette industrie en termes de normalisation, de certification et d'encouragement des innovateurs. Le ministre a assuré, en outre, son engagement à contribuer de manière effective dans l'assainissement du climat des affaires pour les porteurs de projets, notamment à travers les facilitations administratives et la lutte contre les contraintes bureaucratiques qui freinent la relance de cette activité. En marge de la rencontre, deux accords ont été conclus. Il s'agit d'un accord-cadre entre les ministères de la Pêche et des Productions halieutiques et de l'Industrie et d'un accord entre la Chambre algérienne de la Pêche et de l'Aquaculture (Capa) et le Groupe public des industries mécaniques, portant coopération dans les différents domaines de la construction navale et la rénovation. Outre les porteurs de projets, cette rencontre, tenue au siège du ministère de la Pêche et des Productions halieutiques, a vu la participation des représentants des organismes spécialisés dans le financement et l'assurance des investissements, ainsi que des experts et des chercheurs.

Synthèse R. E.

COLIS POSTAUX

## Le traitement est passé de 2000 à 50 000 par jour

L'opérateur public Express mail service (EMS) qui traitait 2 000 colis postaux par jour est passé à 50 000 colis depuis le début de la crise sanitaire liée au Covid-19, soit une évolution significative, a déclaré lundi dernier le ministre de la Poste et des Télécommunications, Brahim Boumzar. «L'EMS est passé de 2 000 colis postaux traités quotidiennement à 50 000. C'est une évolution à plus de 500%», a déclaré Boumzar en marge d'une visite d'inspection qu'il a effectuée au niveau des centres de tri et de traitement de courriers postaux dans la wilaya d'Alger, affirmant que l'augmentation des envois est liée à la fermeture de l'espace aérien à cause de la crise sanitaire du Covid-19. Le ministre a souligné que la situation s'est «nettement améliorée» dans les centres de tri durant ces derniers mois, précisant qu'au mois de décembre 2020 «près de 50 000 colis postaux étaient en instance d'envoi et aujourd'hui, les colis postaux sont traités dans la même journée». Boumzar s'est félicité de l'amélioration de la situation après des instructions et des recommandations qu'il avait données lors d'une visite inopinée effectuée en décembre 2020. Il a mis l'accent sur la nécessité de

la transcription de l'adresse sur l'enveloppe qui doit être claire et respectant les normes définies dans ce domaine. Le ministre a tenu à rassurer les clients de l'opérateur public que les colis postaux sont «bien traités et sécurisés» avec le concours des services des douanes algériennes. « Nous comptons organiser des campagnes de sensibilisation au profit des jeunes, en collaboration avec les douanes algériennes pour leur expliquer quels sont les produits autorisés et interdits à acheminer via le réseau EMS», a souligné le ministre qui a insisté sur l'encouragement du e-commerce en vue de donner plus d'opportunités d'emploi aux jeunes. Le ministre a réitéré, par la même occasion, l'engagement de son département ministériel à accompagner les opérateurs activant dans le créneau du tri et du traitement de colis et courriers postaux, affirmant que son rôle est de créer un climat favorable et incitatif. Par ailleurs, le ministre a visité les sièges de deux opérateurs privés spécialisés dans le transport et la logistique, notamment FedEx et DHL, où il a insisté sur la formation des jeunes dans les métiers de la logistique.

# LES CRÉANCES IMPAYÉES ATTEIGNENT 148 MILLIARDS DE DINARS Sonelgaz menace de couper le courant

**La compagnie nationale d'électricité et de gaz (Sonelgaz) collectionne les factures impayées de ses clients, lesquelles constituent une entrave pour le développement du groupe. Intervenant sur les ondes de Radio Sétif, le P-DG de Sonelgaz, Chahar Boulakhras, a affirmé que les créances impayées sont de l'ordre de 148 milliards de dinars. Elles étaient passées à 180 milliards de dinars à l'apparition de la pandémie du Covid-19, contre 60 auparavant, pour se fixer actuellement autour de 148 milliards.**

**D**e ce fait, le patron du groupe ne voit d'autres issues à cette situation que de procéder à la coupure de courant pour les mauvais payeurs. Une proposition déjà faite par le passé, avant qu'elle ne soit balayée d'un revers de la main par l'ancien ministre de l'Energie, Abdelmadjid Attar. Evoquant le programme de la compagnie, à court terme, le P-DG de Sonelgaz a décliné un plan d'urgence en prévision du mois de ramadhan et de la saison estivale, tablant pour ce faire, sur la production de 2 700 mégawatts et l'installation de 130 transformateurs électriques à haute tension. Sur un autre registre, le patron de Sonelgaz a indiqué que le prochain défi en matière d'énergie électrique consiste en «la réalisation de centrales électriques et la fabrication d'équipements». Selon le même responsable, «la bataille de la production électrique par le Groupe Sonelgaz et ses filiales a été remportée à travers le territoire national en attendant les programmes d'énergies renouvelables pour le renforcement des réseaux de production», a fait savoir Boulakhras à l'occasion d'une visite de travail dans la wilaya de Sétif, qu'il a



entamée par l'inspection de l'unité de production électrique de la commune Aïn Arnat (Sétif Ouest). Le prochain défi dans ce domaine consiste en «la réalisation de centrales électriques et la fabrication des équipements», a-t-il assuré. Soulignant le nouveau défi consistant à augmenter le taux d'intégration nationale en matière de réalisation de centrales électriques et de fabrication d'équipements, il a précisé que c'est dans le cadre de cette dynamique, adoptée par le Groupe Sonelgaz que s'inscrit, à titre d'exemple, la réalisation à Biskra, en partenariat avec les Sud-Coréens, de la première centrale électrique utilisant des «turbines» fabriquées en Algérie. Dans ce sens, il a fait état de la poursuite des efforts en vue de l'exportation de ces équipements à l'avenir. Dans ce sillage, Boulakhras a assuré que l'Algérie avait franchi des pas gigantesques en matière de maintenance et d'exploitation de structures, ajoutant que beaucoup reste à faire encore afin d'augmenter le taux d'intégration et de relever le défi en matière de production énergétique et de fabrication d'équipements.

Hafid Mesbah

## A DESTINATION DE L'EUROPE, DU CANADA ET CERTAINS PAYS ARABES 300 000 tonnes de fer seront exportées depuis Bellara

A destination de l'Europe, du Canada et de certains pays arabes, le complexe sidérurgique de Bellara, dans la wilaya de Jijel, et exploité par la Société algéro-qatarie de sidérurgie (Algerian Qatari Steel), prévoit d'exporter 300.000 tonnes de fer au cours de cette année, a indiqué hier son directeur général adjoint, Chaïb Setti Sofiane. En marge de la cérémonie organisée à l'occasion de l'obtention par la Société de la certification internationale de qualité ISO 9001 et l'arrivée de la société à 1 million d'heures de travail sans incidents, le même responsable a, dans une déclaration à la presse, fait état de la signature de trois conventions avec des partenaires étrangers pour l'exportation d'environ 300.000 tonnes de fer vers l'Europe, le Canada et plusieurs pays arabes. En outre, il a affirmé que le complexe passera à l'étape d'exportation «durant l'année en cours» au travers de plusieurs opérations successives surtout que le marché local connaît «une saturation» en cette matière d'environ 30%. Attribuant l'augmentation des prix locaux du rond à béton en dépit de sa «disponibilité» à la hausse du cours du minerai de fer sur le marché international à hauteur de 70%, le même responsable a souligné que ce

produit représente 65% des composants du fer. Le même responsable a également relevé que l'obtention par la Société algéro-qatarie de sidérurgie de la certification ISO 9001 constitue une reconnaissance de «la conformité du produit local aux normes mondiales». De son côté, Youcef Ahmed El Mohannadi, directeur général de la Société algéro-qatarie de sidérurgie, a considéré que le fait que celle-ci ait atteint 1 million d'heures de travail sans incident constitue un «couronnement» des efforts déployés par les travailleurs et l'application de la direction chargée de la sécurité et de l'environnement des normes internationales en matière de sécurité sur les lieux de travail. Ce responsable a également affirmé que la santé, la sécurité et l'environnement en plus de la qualité représentent «les plus importants fondements de la politique générale du complexe». A noter qu'en marge de la cérémonie, une visite guidée aux diverses unités du complexe a été organisée au profit des représentants locaux de la presse qui ont reçu des explications sur les diverses phases de production au sein du complexe.



R. E.

## DANS UN MARCHÉ HÉSITANT APRÈS L'OPEP+ Les prix du pétrole remontent



Le marché s'acclimatant à l'idée d'une hausse de la production des membres de l'Opep+, les prix du pétrole remontaient hier après une forte baisse la veille. Dans la matinée, le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en juin valait 63,85 dollars à Londres, en hausse de 2,74%. A New York, le baril américain de WTI pour le mois de mai gagnait 2,80%, à 60,29 dollars. Depuis la décision, jeudi, de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) et de ses partenaires d'augmenter graduellement leur production au cours des prochains mois, le marché de l'or noir peine à trouver une direction forte: en nette hausse jeudi, les cours avaient piqué du nez avant-hier, avant de se reprendre hier. Dans un premier temps, les investisseurs se sont focalisés sur l'optimisme de

l'Opep+, qui mise sur une reprise rapide de la demande de pétrole alors que le monde se déconfinait et que les déplacements reprennent. Depuis le début de l'année, le marché du pétrole mise sur cette reprise de la demande: le Brent gagne 22,5% depuis le 1er janvier et le WTI 23,4%. Pour les analystes de JP Morgan, l'augmentation prévue de la production saoudienne est notable: «Une explication pourrait être la visibilité qu'ils ont sur la reprise de la demande, car les contrats qu'ils signent avec les raffineries leur permettent de voir combien le marché absorbera de brut sur les deux prochains mois», écrivent-ils. «On ne peut que spéculer sur ce qui s'est passé lors de cette réunion» mais «il y a eu un coup de téléphone entre les ministres de l'Energie de l'Arabie saoudite et des

Etats-Unis» juste avant la réunion, a également souligné Eugen Weinberg, analyste chez Commerzbank. Le gouvernement américain, allié historique de l'Arabie saoudite, a, par le passé, fait pression sur le premier exportateur mondial pour éviter qu'un envol des cours du baril ne se transforme en une hausse trop élevée des prix à la pompe. «Le seuil de 70 dollars le baril est la limite de l'acceptable pour l'administration américaine», juge Tamas Varga, analyste chez PVM. Alors que l'incertitude plane également sur la reprise de la demande, alors que la campagne de vaccination avance vite aux Etats-Unis mais est à la peine en Europe, les analystes s'attendent à ce que la volatilité reste élevée sur le marché.

R. E.

L'AMBASSADEUR DE LA RÉPUBLIQUE D'ANGOLA EN ALGÉRIE,  
M. TOKO DIAKENGA SÉRAO À CRÉSUS

## « Pour un partenariat gagnant-gagnant »

**Son excellence l'ambassadeur de la République d'Angola en Algérie, M. Toko Diakenga Serao, a présenté sa lettre de créance au Président de la République, le mois passé. Dans cet entretien, il expose sa vision sur les relations bilatérales entre les deux pays et réitère la volonté de l'Angola à renforcer cette coopération, dans divers domaines.**

Entretien réalisé par S. Chaoui

**Crésus : Quelle est votre appréciation des relations bilatérales entre l'Angola et l'Algérie et qu'espérez-vous comme évolution lors de votre mission ?**

**Toko Diakenga Serao :** Je perçois chez les autorités algériennes une volonté et une détermination de renforcer les relations politiques qui existent, heureusement, depuis des années entre les deux pays. Malheureusement cette relation était plutôt limitée aux domaines des hydrocarbures et de la formation de cadres.

Or, en ce moment, nos deux économies sont sur le point de trouver de nouveaux volets, en vue de leur diversification.

C'est dans ce sens qu'il faut créer de nouveaux ponts dans la coopération entre les deux pays. Surtout parce qu'on a besoin d'associer les opérateurs économiques dans une nouvelle dynamique de partenariat.

C'est dans ce sens que, je crois, que ma mission trouve un aspect renouvelé par rapport à la coopération durant les années antérieures.

Là, je dois témoigner de ma reconnaissance et de mon admiration au Président de la République, Abdelmadjid Tebboune, qui m'a réitéré et assuré de l'ouverture de l'Algérie, à notre coopération. Ma mission ne peut pas se limiter à certains volets, mais c'est dans tout ce qui pourrait renforcer la coopération entre nos deux pays qu'elle s'inscrit.

**Avec l'Angola, l'Algérie entretient une coopération afin de diversifier les exportations hors hydrocarbures, pouvez-vous nous en parler ?**

C'est exact. D'ailleurs ce rapprochement entre les deux pays pour la diversifi-

**Si nous ne trouvons pas de solutions aux besoins de nos populations, nous allons toujours avoir des problèmes de sécurité.**



cation des exportations ne date pas d'aujourd'hui.

Il y a eu des rencontres antérieures entre les ministres des Affaires étrangères et les chefs d'Etat, en vue d'étudier une nouvelle perspective même dans l'utilisation de l'énergie.

Parce que dans nos pays, il existe beaucoup de potentiels même dans le domaine de l'énergie, qui ne se limitent pas aux produits pétroliers.

Malheureusement, jusqu'à présent, pour des raisons peut être conjoncturelles, on n'a pas pu tirer profit de ce potentiel réel. Maintenant, les circonstances nous obligent même à changer de paradigmes.

Nous sommes obligés d'exploiter ce dont on dispose afin de le mettre au profit de nos économies, ou mieux encore, au profit d'un partenariat gagnant-gagnant entre nos deux pays.

**Quels seraient ces nouveaux paradigmes ?**

D'abord, je crois que ce paradigme, comme je le disais, est de créer des ponts. Il faut d'abord trouver des agents pour les réaliser. Ces agents sont les opérateurs économiques, qu'ils soient privés ou publics.

Parce que l'économie de nos jours ne doit pas se limiter aux paradigmes anciens de réunions au niveau des commissions mixtes. Mais maintenant, la recherche, c'est l'essence même des rapports entre les entreprises de pays différents.

**Qu'en est-il de la formation, de l'enseignement et de la recherche ?**

On ne peut pas parler de formation sans qu'on ait cette vision des échanges au niveau universitaire.

Nous avons déjà une grande tradition avec l'Algérie.

Beaucoup de nos ingénieurs ont été formés ici, surtout dans le domaine de l'ingénierie pétrolière.

Cela ne m'étonnerait pas si l'on privilégie le secteur comme les échanges au niveau universitaire et des sciences entre les institutions de recherches parce que le niveau de recherche n'est peut-être pas au même diapason mais on profite de ce qui existe déjà comme potentialités.

**L'Algérie souhaite renforcer ses exportations vers l'Afrique. Comment pourraient collaborer nos deux pays pour y parvenir ?**

D'abord, on doit constater qu'actuellement nous nous acheminons vers une intégration continentale.

Donc, tous les efforts vont dans ce sens. Effectivement, beaucoup de choses, qui devaient être faites au niveau du continent, ont souvent été négligées. Peut-être les défis actuels nous conduisent-ils à voir notre relation entre pays africains d'une façon différente.

Parce qu'à chaque fois qu'il y a une crise, la tendance internationale est de considérer l'Afrique au deuxième plan.

La seule solution aux problèmes des pays africains, demeure la coopération.

**Dans nos pays, il existe beaucoup de potentiels, qui ne se limitent pas aux produits pétroliers.**

Je crois que c'est au niveau de la notion d'intégration entre les pays africains, sur les plans économique, sécuritaire et autres, que nous trouverons des solutions à nos problèmes. Parce que beaucoup de nos situations actuelles, que ce soit la pauvreté ou autre, sont des problèmes qui résultent des situations économiques. Si nous ne trouvons pas de solutions aux besoins de nos populations, nous allons toujours avoir des problèmes de sécurité qui reviennent. On peut leur attribuer tous les noms mais la question fondamentale reste celle de la pauvreté et du développement de notre continent.

**La crise du Coronavirus paralyse le monde entier. Comment évaluez-vous la riposte de nos deux pays respectifs à cette pandémie ?**

Pour le problème de la pandémie, si nous sommes arrivés là où nous en sommes en ce moment au niveau international, c'est parce qu'au début, les réponses qui ont été données avaient une

**La seule solution aux problèmes des pays africains, demeure la coopération.**

tendance égoïste. Chaque région trouvait une réponse qui lui convenait, alors que le coronavirus nous a bien prouvé que les frontières sont fictives.

Si un pays est infecté, nous pourrions voir ses conséquences dans un autre. Heureusement que l'Afrique, qui était perçue auparavant comme étant le continent qui sera le plus touché, résiste mieux par rapport à d'autres continents.

Je trouve qu'il y a une certaine amélioration en ce qui concerne cette pandémie dans nos deux pays.

Cela résulte des politiques courageuses qui ont été adoptées par nos gouvernements. Lorsque l'on compare avec ce qui se passe ailleurs, dans des pays plus développés, qui sont avancés dans les sciences et les technologies dans le domaine de la santé, on pourra dire que les pays africains ont résisté.

Tout ceci est dû au courage de fermer nos frontières, parce qu'avant de se préoccuper de l'économie qui serait affectée, il faut d'abord se rendre compte que c'est l'être humain qui est le produit essentiel de l'économie.

**Quel est votre point de vue sur la situation actuelle au Sahara Occidental ?**

La question du Sahara Occidental a été posée sur la table et il existe pour sa solution, des résolutions des Nations unies. Notre position a toujours été fondée sur cette base de principes des Nations unies.

Maintenant, comment y trouver la solution définitive... Nous appelons toujours à ce que les parties en conflit cherchent une solution qui va à la rencontre du consensus international, à travers des négociations.

Quel que soit le résultat de ces négociations entre ces parties, qui arrange les deux côtés, nous serons toujours d'accord. Pour nous le principe, c'est l'auto-détermination des peuples.

S. C.

## DÉVELOPPEMENT DES ZONES D'OMBRE

# Oran «dispose des moyens nécessaires»

**La wilaya d'Oran «dispose des moyens nécessaires» pour réaliser le développement escompté dans ses zones d'ombre, a affirmé lundi le chargé de mission à la présidence de la République Brahim Merad.**

Dans une déclaration à la presse, en marge de sa visite d'inspection à Oran, M. Merad a indiqué que «la wilaya a réalisé d'importants acquis pour les citoyens, grâce surtout aux moyens financiers dont elle dispose pour le développement escompté dans les zones d'ombre». «Les villages que nous avons visités ce lundi, à savoir Slatna et El Guetni, dans la commune de Boufatis et El Hedjadjma, dans la commune d'Ain El-Biya, ne peuvent pas être considérés comme des zones d'ombre comme c'est le cas dans les Hauts plateaux et dans le Sud du pays, à l'exception du village d'El Meraiha, dans la commune de Bettioua, qui ne dispose ni d'une école, ni d'une salle de soins ni de réseaux d'assainissement et d'eau potable», a-t-il déclaré, annonçant que plusieurs opérations ont été programmées pour combler ces lacunes. M. Merad a souligné que, pour cette année, 20 milliards de dinars ont été alloués pour l'amélioration urbaine et 40 milliards DA à l'entretien des routes au profit des 13.587 zones d'ombre au niveau national. Dans les villages de Slatna et El Guetni, relevant de la commune de Boufatis, le chargé de mission à la présidence de la République a supervisé l'opération de



raccordement de 617 foyers au réseau de gaz de ville avec la réalisation d'une station de baisse de tension (2.500 mètres cubes/heure) pour un coût global des deux projets, d'une longueur supérieure

à 17 kilomètres, de plus de 134 millions DA. Au village de Hedjadjma, dans la commune d'Ain El Biya, Brahim Merad a procédé au raccordement de 666 foyers au réseau de gaz naturel d'une longueur de

5,3 km pour un coût de plus de 166 millions DA, avant de présider l'opération de renforcement de l'éclairage public et son équipement en technique LED avec la pose de 280 poteaux électriques, ainsi que la réhabilitation du chemin vicinal reliant Chehairia et douar Hedjadjma (3 km). Le chargé de mission à la présidence de la République a également inauguré, au village de Meraihia, dans la commune de Bettioua, un transformateur électrique permettant de renforcer l'éclairage public et fournir à 17 foyers de l'électricité sur un linéaire de 2,3 km, pour un coût de plus de 10 millions DA. Pour rappel, la wilaya d'Oran compte 64 zones d'ombre, disséminées à travers 15 communes totalisant 62.000 habitants, pour lesquelles 95 opérations de développement ont été programmées pour une enveloppe financière de 1,5 milliard DA. Au cours de l'année écoulée, 37 opérations de développement ont été réalisées et 58 autres sont en cours au titre de l'exercice 2021 au profit des habitants de 15 communes sur un total de 26 communes de la wilaya d'Oran. Ces opérations portent en majorité sur l'alimentation en eau potable, l'assainissement, l'éclairage public les routes, le gaz et l'électricité.

### HÔPITAL HASSIBA BEN BOUALI (BLIDA)

## Transfert «bientôt» du service pédiatrique à l'hôpital Ferroudja

Le service pédiatrique de l'hôpital Hassiba Ben Bouali de Blida (ex-Ben Boulaid) sera «bientôt» transféré à l'hôpital Ferroudja une fois ses travaux de réaménagement parachevés, a-t-on appris lundi du directeur de la Santé de la wilaya. Le transfert du service pédiatrique de l'hôpital Hassiba Ben Bouali du centre ville de Blida vers l'hôpital Ferroudja qui fait actuellement l'objet de travaux de réfection et de réhabilitation suite au transfert de ses services vers le CHU Franz Fanon "interviendra dans les trois prochains mois", a indiqué à l'APS le directeur de la santé Ahmed Djemai. Signalant le «parachè-

vement prochain des travaux d'aménagement, en cours, à l'hôpital de Ferroudja, pour lesquels une enveloppe de 170 millions de dinars a été affectée", le responsable de la santé a fait part du transfert programmé, dans une première étape, du bloc de chirurgie pédiatrique, du bloc de radiologie et du laboratoire, avant le transfert dans, une phase ultérieure, du bloc du cancer pédiatrique.

M. Djemai a signalé, par ailleurs, l'affectation d'une dotation supplémentaire de 70 millions DA pour la réfection du bloc du cancer pédiatrique en vue d'assurer une prise en charge idoine

des enfants malades «requérant une attention particulière tout au long de leur séjour à l'hôpital, ceci d'autant plus que ce service fait l'objet d'une grande pression en raison de l'accueil de cas de différentes wilayas du pays», a indiqué Ahmed Djemai. «Une fois évacué, le service pédiatrique de l'hôpital Hassiba Ben Bouali sera exploité dans l'extension du service obstétrique et d'accouchement qui, lui aussi, enregistre une importante pression ayant dépassé ses capacités d'accueil car accueillant de nombreuses femmes enceintes de wilayas voisines», a indiqué le directeur de la santé de Blida.

### CAPDEL À KHENCHELA

## 2<sup>ème</sup> session de formation à Babar

Une deuxième session de formation du projet d'intensification de la représentativité de la population sur le territoire de la commune de Babar (wilaya de Khenchela) s'est ouverte lundi dans le cadre du programme de renforcement des capacités des acteurs du développement local (CapDel), a déclaré le président de l'association de la cité urbaine Babar-1, bénéficiaire de la formation. La formation de cinq jours, organisée au Centre de formation professionnelle et d'apprentissage (CFPA) «chahid Hafdhaoui Abdelhafidh» de la commune de Babar, s'inscrit dans le cadre de la concrétisation du programme de l'association de la cité "chahid Rekami Amar" bénéficiaire du programme CapDel et est encadrée par le formateur Ayoub Laâssis assisté par le coordinateur local, Mahieddine Djebar.

Consacré au thème de «La démocratie participative», le stage bénéficie à 10 associations de quartiers, de villages, de dechras et de centres ruraux, a-t-il précisé. Selon le président de l'association, le premier jour placé sous le slogan «consolider la société civile pour soutenir le développement local», a vu la présence du chef de daïra de Babar, du président et de membres de l'Assemblée populaire communale et du directeur du CFPA «chahid Hafdhaoui Abdelhafidh» de Babar. La même source a ajouté qu'un premier stage a été organisé le mois passé pour la formation des présidents des associations activant sur le territoire de la commune de Babar pour permettre aux acteurs de la société civile de jouer un rôle majeur dans le processus de développement de la commune et de par-

ticiper à la gouvernance locale en exécutant de micro-projets à effet bénéfique pour la vie des citoyens de la commune. A noter que le programme CapDel financé par le Programme des Nations-Unies pour le développement (PNUD) et l'Union européenne en partenariat avec le ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, a donné son aval en janvier passé pour le financement de trois projets associatifs à travers la commune de Babar sur un total de 29 projets associatifs de développement local. Ils sont retenus à l'échelle nationale dans les huit communes pilotes de Djanet (Illizi), Timimoun (Adrar), Messaâd (Djelfa), Ghazouet (Tlemcen), Djemila (Sétif), Ouled Ben Abdelkader (Chlef), El Khroub (Constantine) et Babar (Khenchela).

### BOUMERDÈS

## Rencontre sur le soutien aux exportations hors hydrocarbures

Une rencontre nationale virtuelle sur le «Soutien de la compétitivité des PME comme alternative à la promotion des exportations hors hydrocarbures» est prévue les 6 et 7 avril courant à l'université M'hamed Bouguerra à Boumerdès, a-t-on appris lundi auprès de cet établissement de l'enseignement supérieur. L'animation de cette manifestation scientifique spécialisée sera assurée, en visioconférence, par de nombreux chercheurs et experts du domaine relevant de différentes universités, instituts et laboratoires nationaux. Les intervenants à ce colloque national aborderont sept axes principaux, relatifs à «L'importance des exportations hors hydrocarbures et obstacles à l'opération d'exportation en Algérie», «Politique de promotion de l'exportation hors hydrocarbures en Algérie» et les «Clusters industriels comme mécanismes de renforcement des capacités d'exportation des PME». Les autres axes sont liés à «L'importance des PME dans l'économie Nationale», «Obstacles et entraves rencontrées par l'Algérie», «Etude et évaluation des exportations des PME en Algérie» et «Activation du rôle des PME dans la promotion des exportations hors hydrocarbures». Selon les organisateurs, cette manifestation, organisée par la faculté des sciences économiques et commerciales et des sciences de gestion, a pour objectif de mettre en lumière le rôle dévolu aux petites et moyennes entreprises (PME) dans la dynamisation du secteur des exportations en Algérie, tout en mettant l'accent sur la compétitivité des exportations hors hydrocarbures (à travers les PME) au niveau des marchés étrangers. La rencontre se veut également une opportunité pour proposer une stratégie de développement alternative à l'économie nationale dans le but, a-t-on ajouté, de diversifier la structure de production hors hydrocarbures et de faire connaître les produits nationaux jouissant de certaines qualités (relatives) au niveau des marchés étrangers, tout en transformant les qualités des produits nationaux en qualités concurrentielles, dynamiques et durables sur les marchés extérieurs.



EN PRÉVISION DU MOIS DE RAMADHAN

## Renforcement du dispositif de sécurité routière

*Le mois de Ramadhan, connu pour les hausses des d'accidents de la circulation, implique forcément le renforcement des contrôles, notamment au niveau des axes routiers, très fréquentés et les espaces qui accueillent du public comme les mosquées, a indiqué le chargé de la délégation nationale de la sécurité routière, Ahmed Nait El Hocine.*

Un contrôle qui doit aussi être renforcé durant la période nocturne, a-t-il ajouté annonçant, par ailleurs, le lancement d'une campagne de sensibilisation, notamment en direction des chauffeurs, en particuliers, ceux qui prennent la route la nuit, durant ce mois sacré, où le taux de la sinistralité est une augmentation, a-t-il précisé. Nait El Hocine a expliqué que les comportements des conducteurs changent, avec souvent des somnolences au volant. Ce manque de sommeil engendre des accidents de la route, a-t-il noté. Il a ajouté : «la circulation de nuit, entre 2h et 5h du matin, multiplie par 5 le risque d'accident de la route». Le pic des accidents, a-t-il ajouté «est enregistré le moment précédant la rupture du jeun». D'après lui, cette campagne de sensibilisation va permettre de réduire le nombre des accidents de la circulation, généralement en hausse durant le mois de Ramadhan, principalement en raison du facteur humain. «Nous avons préparé, dans ce sens, des spots télévisés et un programme radiophonique en collaboration avec la régie publicitaire de la radio algérienne en impliquant des spécialistes dans divers domaines, notamment de la médecine du sommeil» a-t-il dit. Le même responsable a relevé, par ailleurs, une baisse conséquente des accidents de la route en 2020 par rapport à l'année 2019, faisant observer que la tendance «est en baisse continue depuis 2016.

Samia. A/APS



ACCIDENTS DE LA ROUTE

### 35 morts et 1 474 blessés en une semaine

Trente-cinq personnes ont trouvé la mort et 1 474 autres ont été blessées dans 1 229 accidents de la circulation survenus à travers le territoire national au cours de la semaine écoulée (du 28

mars au 3 avril), indique un bilan hebdomadaire rendu public, hier par la Protection civile. Le bilan le plus lourd a été enregistré au niveau de la wilaya de M'sila avec trois personnes décédées et 51

autres blessées dans 35 accidents de la route, précise la même source. Concernant les activités de lutte contre la propagation du coronavirus, les unités de la Protection civile ont effectué durant la même période 176 opérations de sensibilisation à travers le territoire national, rappelant aux citoyens la nécessité de respecter le confinement et les règles de distanciation physique, ainsi que 171 opérations de désinfection générale ayant touché l'ensemble des infrastructures et édifices publics et privés et les zones d'habitation. Par ailleurs, les secours de la Protection civile ont effectué 1.125 interventions pour procéder à l'extinction de 743 incendies urbains, industriels et autres. Ils ont également effectué 4.127 opérations d'assistance aux personnes en danger et opérations diverses.

APS

COLLISION ENTRE UN BUS ET UN SEMI-REMORQUE À ANNABA

#### 28 personnes blessées

Vingt-huit personnes ont été blessées lundi dans une collision entre un bus de transport suburbain desservant la ligne entre Annaba et la circonscription administrative Draâ Errich et un semi-remorque, a indiqué un communiqué de la cellule de communication de la direction locale de la Protection civile. La même source a précisé que le bus en provenance de Draâ Errich, à bord duquel se trouvaient 46 personnes, est entré en collision avec un semi-remorque sur la RN 44, à proximité de la cité Oued Nil. Les services de la Protection civile ont mobilisé 10 ambulances pour transférer les blessés, âgés entre 12 et 82 ans, dont neuf (9) hommes et 19 femmes à l'hôpital Ibn Rochd, a souligné le communiqué, détaillant que la plupart des blessures sont «légères» à l'exception du chauffeur du bus et de deux passagères qui souffrent de blessures de divers degrés. Les services de sécurité compétents ont ouvert une enquête pour déterminer les causes exactes de cet accident.

PIQÛRES DE SCORPION À OUARGLA

#### 54 cas durant les deux premiers mois de 2021

Au moins 54 cas de piqûres de scorpion ont été enregistrés au cours des mois de janvier et février 2021 à travers la wilaya d'Ouargla, a indiqué hier la Direction de la santé et de la Population (DSP). La catégorie des 15-49 ans, dont 39 hommes, a constitué la grande majorité des victimes, sans causer heureusement de décès, et dont une trentaine ont été piqués dans les domiciles, a-t-on précisé. Le nombre précité de victimes est, cependant en baisse par rapport aux 38 personnes ayant été piquées sur la même période de l'année dernière, a-t-on ajouté. La wilaya d'Ouargla a déploré l'année dernière un total de 2.230 cas d'envenimation dus aux piqûres de scorpion, ayant entraîné quatre (4) décès, rappelle la DSP qui confirme aussi la courbe descendante des cas d'envenimation ces dernières années, sachant qu'auparavant le taux avoisinait, voire dépassait, les 5.000 cas/an. Un recul expliqué notamment par les campagnes périodiques de sensibilisation aux dangers de cet insecte dangereux, organisées par le secteur, en coordination avec divers partenaires, notamment la protection civile et le mouvement associatif, en plus des campagnes de ramassage de scorpions remis à l'Institut Pasteur pour la confection du sérum anti-venin de scorpion.

SPÉCIALISÉ DANS LE TRAFIC DE DROGUE

#### Démantèlement d'un réseau national à El Tarf

Les éléments de la brigade de recherche et d'investigation (BRI) relevant de la police judiciaire d'El Tarf ont réussi à démanteler un réseau national spécialisé dans le trafic de drogue et à saisir 10 kg de kif traité, a indiqué lundi le chargé de la communication de la sûreté de wilaya. Agissant sur la base d'une précédente opération de saisie de 1,5 kg de kif traité chez deux trafiquants de drogue, les services de la police ont poursuivi leurs investigations qui ont abouti à l'identification des présumés coupables dans cette affaire, a ajouté le lieutenant Abdelaziz Oussama. La même source a signalé que dans le cadre de l'extension territoriale des compétences, trois (3) mis en cause, issus d'une wilaya de l'Ouest du pays, ont été appréhendés en possession de pas moins de 10 kg de kif traité. Les trois trafiquants, âgés entre 30 et 40 ans, poursuivis pour association de malfaiteurs spécialisée dans le trafic de drogue seront présentés "incessamment" devant le magistrat instructeur près le tribunal correctionnel d'El Tarf, a ajouté le lieutenant Abdelaziz.

Qahwa fi goubli |

### Dieu et les hommes !

Depuis Adam et Eve et donc le fameux péché originel qui n'a rien d'original par ailleurs à l'analyse, le rapport de l'homme à Dieu y compris pour les athées demeure encore simple et complexe à la fois. Ainsi les plus fervents des croyants, les musulmans en premier ramènent toute la genèse de l'univers et son sens au créateur. Et quiconque n'y croit pas bien sûr est déclaré de facto apostat sinon hérétique. Mais même à l'intérieur de la foi il y a des étages : les pratiquants disons normaux, les intégristes, les modérés bref autant de convictions qui s'exercent différemment car affiliés ou se revendiquant à tort ou à raison de courants religieux et d'écoles divers. Evidemment dans la gestion de ce rapport

au créateur chacun croit détenir l'infuse vérité. Et autour de toutes ces petites vérités se cache la grande que se chargent pour leur part d'interroger les ulémas ou savants réputés tels de l'islam. Tout en sachant que les ulémas eux-mêmes se recrutent et se revendiquent parfois de courants de pensée diamétralement opposés. Alors entre convergences et divergences les cœurs et les croyances balancent. Les conclusions et vérités de moult fokaha faisant foi si l'on ose dire. Or depuis pratiquement l'ère Boumediènerahimahou Allah les docteurs de la foi n'ont cessé de défiler sur nos terres et l'Algérie donc terre de foi s'il en est n'échappera pas à ce phénomène de réapprentissage de la foi. Sans

vouloir diminuer ici à l'évidence de la valeur et compétence de nos hommes de foi autochtones dont Ibn Badis, cheikh Aheddad pour ne citer que ceux qui nous viennent d'instinct à l'esprit. Avant que ne prennent de manière fort magistrale par ailleurs le relais les Mohamed Arkoun que dieu ait son âme, Djamel-Eddin Bencheikh, hamidullah dont l'acuité et l'acuité analytique ont fini par déranger bien des conservateurs. Notamment certains ulémas importés et payés rubis sur l'ongle et dont les prêches et sermons souvent orientés ont provoqué sur le tard des divisions au sein de la société algérienne notamment privée du rite malékite son liquide amniotique pour rappel.

A. Zentar

**REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE  
MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR  
ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE  
UNIVERSITE D'ADRAR  
NIF: 090601015001251**

**APPEL D'OFFRES OUVERT AVEC EXIGENCE DES CAPACITES MINIMALES N°04./2021**  
L'université d'Adrar lance un Appel d'Offres pour :  
\* LA REALISATION D'UNE MINI STATION SOLAIRE A L'UNIVERSITE D'ADRAR \*

Tout soumissionnaire ou candidat qualifié et remplissant les conditions, peut ou que par son représentant désigné à cet effet, retirer le cahier des charges de : l'université d'Adrar service des marchés.

**CONTENU DE L'OFFRE :** Les offres des soumissionnaires doivent comporter :

**A. Dossier de candidature :** ce dossier contient

1. La déclaration de candidature dûment renseignée, signée, cachetée et datée.
2. la déclaration de probité dûment renseignée, signée, cachetée et datée.
3. Statut (en cas de société).
4. La délégation de pouvoir (le cas échéant).
5. Documents justifiant les capacités du soumissionnaire :
  - a. Registre du commerce électronique dans le domaine de la même nature de projet « équipements solaires » (Fabricant ou importateur ou grossiste).
  - b. Bilans financiers ou attestations d'activités exercées (dernier année).
  - c. liste des références professionnelles appuyée par les attestations de bonne exécution pendant les 10 dernières années.
  - d. « les catalogues » pour l'analyse des propositions prévue par la commission technique

**B. Offre technique :** ce dossier contient

la déclaration à souscrire dûment renseignée, signée, cachetée et datée.

Un mémoire technique justificatif pour tout document permettant d'évaluer l'offre technique, et pour définir : la qualité des produits, le délai de livraison, planning d'exécution et le délai de formation et le délai de garantie et la disponibilité de la pièces rechanges. (voir la Mémoire technique justificatif » la page 27-28

Certificat d'origine pour le produit algérien délivré par la Chambre de l'industrie et du commerce

Le cahier des charges portait à sa dernière page la mention manuscrite : « la et accepté »

**C. Offre financière :** ce dossier contient

1. la lettre de soumission dûment renseignée, signée, cachetée et datée
2. le bordereau des prix unitaires dûment renseignée, signée, cachetée et datée
3. le détail quantitatif et estimatif dûment renseignée, signée, cachetée et datée

**NB :** le service contractant peut exiger de l'attributaire du marché public les documents originaux.

**PRESENTATION DES OFFRES CACHETÉES ET SCÉLÉES :** Le dossier de candidature l'offre technique et l'offre financière sont insérés dans des enveloppes séparées et cachetées, indiquant :

- La dénomination de l'entreprise
- La référence et l'objet de l'appel d'offres
- La mention « dossier de candidature » ou « offre technique » ou « offre financière » selon le cas.

Entreprise : .....  
Dossier : .....

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT AVEC EXIGENCE DES CAPACITES MINIMALES N° ...../2021**

**\* LA REALISATION D'UNE MINI STATION SOLAIRE A L'UNIVERSITE D'ADRAR.\***

Ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme, comportant la mention :

- « À n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres ».
- La référence et l'objet de l'appel d'offres
- « À n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres »

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT AVEC EXIGENCE DES CAPACITES MINIMALES N° ...../2021**

**LA REALISATION D'UNE MINI STATION SOLAIRE A L'UNIVERSITE D'ADRAR**

Et sera déposée par porteur à l'adresse : l'université d'Adrar service des marchés.

**DUREE DE PREPARATION DES OFFRES.** La durée de préparation des offres est fixée à (21) jours à compter du premier jour de la publication de l'appel d'offres dans le BOMOP ou la presse.

**DATE ET HEURE LIMITE DE DEPOT DES OFFRES :** sera le dernier jour de la durée de préparation des offres" ..... " de 8h à 12h. Dans le cas où ce jour correspondrait un jour férié, elle se tiendra le jour ouvrable suivant à la même heure.

**OUVERTURE DES PLS :** L'ouverture des plis sera tenue, en séance publique, au siège de l'université d'Adrar, le jour de dépôt des offres" ..... " à quatorze heures trente minutes (14h30). Les soumissionnaires intéressés peuvent y assister. Dans le cas où ce jour correspondrait un jour férié, elle se tiendra le jour ouvrable suivant à la même heure.

**VALIDITE DE L'OFFRE :** Les offres resteront valides pendant une période équivalente à la durée de préparation des offres augmentée de trois mois, à compter de la date de dépôt des offres.

**REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE**

**W I L A Y A D' A L G E R**

**Direction de l'Urbanisme, de l'Architecture et de la Construction**

Le numéro d'identification fiscal : (NIF) 415024000016182

**AVIS D'ANNULATION DE L'ATTRIBUTION PROVISOIRE DE L'AVIS D'APPEL  
D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES**

**N° 10/2020 du 07/10/2020.**

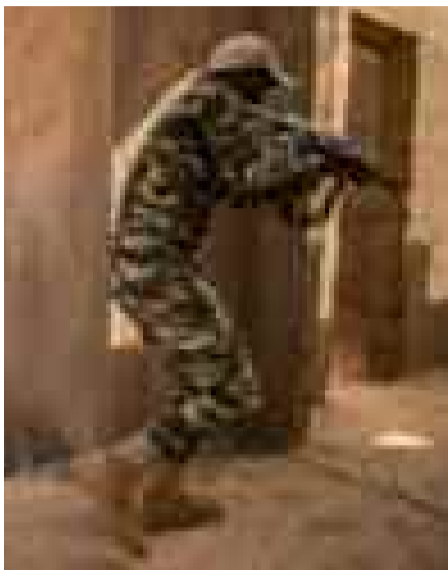
Conformément aux dispositions du décret présidentiel n° 15/247 du 16 Septembre 2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de services publics, la Direction de l'Urbanisme de l'Architecture et de la Construction de la Wilaya d'Alger déclare l'annulation de l'attribution provisoire de l'avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales N° 10/2020 du 07/10/2020 parue aux quotidiens nationaux :  
En langue arabe : « EL HAYAT » en date du 14/12/2020 et en langue Française : « CRÉSUS » en date du 14/12/2020 relatif aux : Travaux de VRD primaires et secondaires au Niveau des 1400 Logements LPL et 84/120 Commerces A HAOUCH MIHOUB BARAKI, au profit de l'entreprise : SPA K.E.G.T.



**Votre quotidien  
chaque jour  
chez votre buraliste**

SELON L'ARMÉE MALIENNE

## Un soldat et 12 terroristes tués dans des combats



Un soldat malien a été tué hier dans l'attaque d'un poste militaire à Konna (centre) par des terroristes, qui ont perdu 12 des leurs dans les combats, a indiqué l'armée malienne. L'armée malienne a mis en exergue sur les réseaux sociaux le fait que les soldats avaient «réagi vigoureusement à une attaque terroriste». Les forces maliennes, sous-équipées, sous-entraînées et souvent exposées dans des postes isolés, ont perdu des centaines d'hommes depuis 2012 et le début des attaques des groupes armés qui, parties du nord, ont gagné le centre et les pays voisins, malgré le déploiement de forces françaises, africaines et onusiennes. C'est la deuxième fois en quelques jours cependant que l'armée malienne ou ses partenaires font état de lourdes pertes infligées aux terroristes au cours de telles attaques. Le représentant de l'ONU au Mali, Mahamat Saleh Annadif, avait rapporté lundi qu'un lieutenant du chef terroriste malien Iyad Ag Ghaly et plus de quarante assaillants avaient été tués vendredi dans l'attaque qui a coûté la vie à quatre Casques bleus d'un contingent tchadien à Aguelhok (nord). Hier, les terroristes ont lancé très tôt l'attaque contre le camp de Konna, a indiqué l'armée malienne. Elle a fait état d'un «bilan provisoire» d'un mort et quatre blessés légers dans ses rangs. «Côté ennemi, 12 corps ont été récupérés», ainsi que trois fusils-mitrailleurs, deux lance-roquettes et des postes radio, a-t-elle ajouté.

APRÈS LA SPECTACULAIRE ÉVASION DE 1 800 DÉTENUS

# Tension et appréhension au Nigeria

La ville d'Owerri, dans le sud-est du Nigeria, vivait hier, dans la peur de représailles, au lendemain de l'évasion de 1 800 détenus de la prison attaquée à l'explosif par des hommes armés, ont raconté des habitants à l'AFP.



**B**ien que les autorités aient appelé la population à «continuer à vaquer à ses occupations» et assuré contrôler la situation, les habitants d'Owerri craignent de sortir de chez eux. «Les équipements de la police et de l'armée ont été entièrement détruits et vous me demandez s'il y a de l'appréhension» à propos de ce qu'il va se passer ensuite, demande George Onyemuwa, un habitant. «Les gens ont peur des représailles, donc moi je prends mon temps» avant de sortir de chez moi, explique-t-il, «nous ne savons pas qui est responsable de cette attaque, mais les autorités doivent agir». «Il y a beaucoup d'appréhension et pas seulement à Owerri, mais dans toutes les villes autour», raconte à l'AFP le journaliste local Damian Duruiheoma. «Beaucoup ont peur que les détenus

aillent se venger sur ceux qui les ont conduits en prison et les autres ont peur des représailles» des forces de sécurité contre la ville, poursuit-il. Dans la nuit de dimanche à lundi, plus de 1.800 détenus se sont échappés de la prison d'Owerri, dans l'Etat d'Imo, au cours d'une attaque perpétrée par «des hommes armés» qui ont fait exploser la porte d'entrée et fait sortir les détenus. La police nigérienne a accusé directement le groupe indépendantiste biafraïse IPOB (The Indigenous People of Biafra) d'être à l'origine de cette attaque mais celui-ci s'en est défendu par la voix de son porte-parole, qualifiant ces accusations de «mensongères» et «fallacieuses». Les tensions restent fortes entre les groupes sécessionnistes biafraïses - qui réclament un Etat indépendant dans le Sud-Est du Nigeria - et

le pouvoir central nigérien, 50 ans après la terrible guerre civile du Biafra (1967-1970) qui a fait près d'un million de morts, en majorité issus de l'ethnie igbo. L'IPOB affiche toujours des velléités séparatistes et a récemment publié des vidéos très impressionnantes d'une nouvelle milice, baptisée «Réseau sécuritaire de l'Est» (ESN), dans lesquelles on peut voir des dizaines, voire des centaines de combattants à l'entraînement. Fin janvier, des violences avaient éclaté à Owerri entre l'armée et des communautés locales, faisant au moins un mort. Le système judiciaire nigérien est particulièrement corrompu et lent, et plus de 70% des détenus n'ont jamais eu de procès. Des dizaines de milliers d'entre eux croupissent, oubliés, derrière les barreaux des prisons à travers le pays. **R. I./Agences**

SYRIE

## 19 personnes dont des civils «kidnappées» par Daech

Au moins 19 personnes, 11 civils et huit policiers, ont été «kidnappées» hier par le groupe terroriste de l'Etat islamique (EI-Daech) dans une province centrale de la Syrie en guerre, a rapporté l'Observatoire syrien des droits de l'Homme (OSDH). L'agence officielle syrienne Sana a confirmé «l'enlèvement d'un certain nombre d'habitants» du village d'al-Saan, dans la province de Hama, alors qu'ils étaient en train de «chercher des truffes» dans la Badiya, le vaste désert syrien. L'agence étatique, qui pointe du doigt Daech, fait état de blessés qui ont été hospitalisés. «L'organisation EI a kidnappé huit membres de la police et 11 civils du village d'al-Saan», a indiqué le directeur de l'Observatoire, Rami Abdel Rahmane, assurant que près de 40 personnes sont «portées disparues»

alors qu'on ignore tout de leur sort. Malgré sa mise en déroute en mars 2019 avec la chute de son «califat», l'EI continue de lancer des attaques meurtrières en Syrie, notamment dans la Badiya qui s'étend des provinces centrales de Hama et de Homs jusqu'à celle de Deir Ezzor, dans l'extrême est de la Syrie. Dans ce secteur, les jihadistes qui ont renoué avec la clandestinité engagent des combats contre les forces du régime, appuyées par des frappes aériennes de l'allié russe. Ces derniers mois, les jihadistes ont aussi à plusieurs reprises «kidnappé des civils, des bergers et des soldats», assure M. Abdel Rahmane. «Dans la plupart des cas, les personnes enlevées sont tuées, surtout quand il s'agit de militaires», a-t-il précisé. Les enlèvements de mardi imputés à l'EI sont les plus

importants depuis la chute du «califat», selon M. Abdel Rahmane, dont l'ONG dispose d'un vaste réseau de sources dans la Syrie en guerre. En juillet 2018, les terroristes avaient enlevé une trentaine de personnes dans la province de Soueïda, à la faveur d'une série d'attaques visant la communauté druze dans le sud. Les otages, des femmes et des enfants surtout, avaient été libérés, à l'exception de cinq d'entre eux exécutés ou morts en raison des conditions de détention. Le conflit syrien, déclenché en 2011 par la répression de manifestations pro-démocratie, s'est complexifié au fil des ans avec l'implication d'une multitude de belligérants, la montée en puissance des terroristes et l'intervention de puissances étrangères. La guerre en Syrie a fait plus de 388 000 morts.

ATTAQUE DANS L'EST DU BURKINA

## Au moins 8 morts dont 3 gendarmes

Au moins trois gendarmes et cinq supplétifs civils engagés dans la lutte antiterroriste ont été tués lundi soir lors d'une attaque contre des unités mixtes dans l'est du Burkina Faso, a-t-on indiqué mardi de sources sécuritaire et civile. «Des unités mixtes de gendarmes et de Volontaires pour la défense de la patrie ont subi une attaque à Tanwalbougou, dans la province du Gourma. Le bilan provisoire fait état de trois gendarmes et cinq volontaires décédés», selon une source sécuritaire. «Un autre gendarme et un volontaire grièvement blessés ont été pris en charge au centre hospitalier régional de Fada N'Gourma», a-t-elle ajouté. Cette attaque a été confirmée par un responsable local des supplétifs civils qui a précisé qu'elle

«a été menée par plusieurs dizaines d'hommes à bord de motocyclettes qui ont principalement ciblé une équipe de patrouille à la sortie est de Tanwalbougou». Cette attaque fait «suite à une embuscade perpétrée dimanche qui a été repoussée» par les forces de défense effectuant «des opérations de sécurisation après l'arrivée massive de plusieurs centaines de personnes à Fada N'Gourma (chef-lieu de région et de la province), suite à des menaces de groupes armés», selon ce responsable local. Le 28 mars, trois personnes avaient été tuées à Tanwalbougou, une commune située à une cinquantaine de kilomètres de Fada N'Gourma et dont la brigade de gendarmerie a été la cible de six attaques depuis 2019. Créés en

décembre 2019, les Volontaires pour la défense de la patrie (VDP), sont des supplétifs civils qui interviennent aux côtés des forces armées pour des missions de surveillance, d'information et de protection après une formation militaire de 14 jours. Ils font également office de pisteurs et combattent souvent aux côtés de l'armée, payant un lourd tribut avec plus de 200 morts dans leurs rangs, selon des médias. Le 1er avril, six d'entre eux ont été tués au cours d'une embuscade dans le nord du Burkina Faso. Le 21 mars, deux volontaires avaient été tués lors de deux attaques, deux semaines après la mort de cinq autres lors d'une embuscade contre un détachement militaire, toujours dans le nord du pays.

## LES MALADIES CARDIOVASCULAIRES

# Une tension artérielle normale, c'est quoi ?

**L'hypertension artérielle augmente le risque de maladies cardiovasculaires. Près d'un adulte sur trois en souffre, parfois sans le savoir. Il est recommandé de se faire dépister une fois par an, dès l'âge de 30 ans. Mais qu'entend-on exactement par tension artérielle basse, élevée ou normale ?**

## QU'EST-CE QUE LA TENSION ARTÉRIELLE ?

Ce qu'on appelle familièrement "la tension" reflète la pression du sang sur les parois des artères. À chaque battement, le cœur éjecte du sang vers les artères. En se contractant, les muscles de la paroi artérielle propulsent le sang dans l'ensemble de l'organisme. Ainsi, les organes reçoivent l'oxygène et les nutriments nécessaires à leur bon fonctionnement. Cette pression varie dans la journée : le sang exerce une pression d'intensité variable sur la paroi des artères. Elle diminue dans la soirée, est au plus bas lors du sommeil et s'élève avant l'éveil. Dans la journée, elle s'adapte à l'activité physique.

Les femmes doivent être particulièrement vigilantes !

Les femmes ont un risque accru de tension artérielle dans certaines situations :

- lorsqu'elles prennent la pilule - La contraception œstroprogestative peut augmenter la pression artérielle. Elle est contre-indiquée dans certains cas.
- lorsqu'elles sont enceintes - La pression artérielle augmente, chez certaines femmes, au cours de la grossesse. Au-delà d'un certain seuil, il y a un risque de complications.
- lorsqu'elles sont ménopausées - Le risque d'hypertension augmente naturellement après 50 ans, en lien avec la chute des oestrogènes.

## DEUX MESURES DE LA PRESSION ARTÉRIELLE

Pour mesurer la pression artérielle, on dispose d'appareils électroniques, des tensiomètres, très simples d'utilisation. Ainsi chacun peut évaluer lui-même sa tension, à domicile ou dans une pharmacie, parfois dans son entreprise. Le résultat affiché par l'appareil permet de savoir si sa tension est normale ou pas. Quand le cœur se contracte et éjecte le sang, la pression artérielle est à son maximum. Cette pression, dite systolique, correspond au premier chiffre du tensiomètre. Quand le cœur se relâche pour se remplir à nouveau de sang, la pression dite diastolique est à son minimum.

## COMMENT BIEN ÉVALUER SA TENSION ARTÉRIELLE ?

L'auto mesure tensionnelle s'effectue au repos, dans un environnement calme : pas de téléphone, pas de discussion animée, pas de cigarette non plus (le tabac augmente de 10 millimètre de mercure la tension systolique pendant les 20 minutes suivant chaque cigarette fumée).

Il suffit de positionner le brassard autour du bras (le bras est préférable au poignet, car plus fiable) et d'appuyer sur le bouton de mise en route. Le brassard peut être directement en contact avec la peau ou sur une épaisseur fine de vêtement, une chemise par exemple.



À la fin de la mesure, l'appareil affiche deux valeurs: la pression systolique, qui correspond à la contraction du cœur (Sys sur l'écran) et la pression diastolique qui correspond au relâchement du cœur (Dia, le deuxième chiffre indiqué sur l'écran du tensiomètre).

## LES BONS CHIFFRES

La moyenne de 12 à 18 mesures, effectuées par automesure, ne doit pas dépasser 135/85 millimètres de mercure (mmHg). Si l'un de ces deux chiffres dépasse ces limites, vous savez que le patient augmente son risque de maladies cardiovasculaires.

Les valeurs normales ne sont pas les mêmes en consultation face à un médecin et, au calme, à la maison. Elles peuvent ainsi varier de 10 à 20 mmHg de mercure sous l'effet du stress et de l'anxiété, le fameux effet "blouse blanche". Ces valeurs sont valables tout au long de la vie, mais, avec l'âge, la pression systolique s'élève. Aussi, chez les personnes de plus de 80 ans, la

moyenne à ne pas dépasser est de 145/85. **QUEL EST LE BON RYTHME POUR MESURER SA TENSION ?**

Selon le Pr Xavier Girerd, l'autodépistage de l'hypertension artérielle est conseillé dès l'âge de 30 ans, une fois par an, en particulier chez les personnes en surpoids, chez ceux dont les parents sont hypertendus, et chez les personnes qui ont une alimentation très salée.

Pour confirmer le diagnostic d'hypertension artérielle, il faut effectuer trois mesures le matin (20 mn après le lever), espacées d'une minute, et trois le soir avant le coucher, pendant trois jours. Une moyenne peut être calculée en prenant 12 à 18 mesures. Grâce à cet indicateur, le médecin traitant posera, éventuellement, un diagnostic d'hypertension artérielle et pourra, au besoin, instaurer un traitement.

## QUE FAIRE EN CAS DE PIC DE TENSION ?

Parfois, et sans raison, la tension s'élève

plus fortement, s'accompagnant de chaleur au visage ou d'un léger mal de tête. Ces "poussées de tension" sont plus fréquentes chez les sujets âgés : en vieillissant, les artères perdent en effet de leur souplesse. L'hypertension artérielle touche ainsi 6 % des 18-34 ans, plus de 28 % des 45-54 ans et plus de 67 % des 65-74 ans (source 2).

## QUELS SONT LES RISQUES ?

L'hypertension artérielle (HTA) évolue sans donner de symptômes évidents. Silencieusement, elle accélère le vieillissement des artères avec des conséquences délétères pour plusieurs organes vitaux :

- le cœur - Risque d'infarctus et d'insuffisance cardiaque.
- le cerveau - Risque d'accident vasculaire cérébral et d'Alzheimer.
- les reins - Risque d'insuffisance rénale.

Pour le médecin spécialiste, une poussée de tension n'impose une prise en charge médicalisée urgente que si elle s'accompagne de signes neurologiques ou cardiaques. En cas de paralysie, d'essoufflement ou de douleur dans la poitrine, un appel au service d'urgence est indispensable.

Sinon, il est recommandé de se mettre au repos physiquement et psychologiquement pendant une quinzaine de minutes. En général, cela suffit à faire baisser la tension.

Il faudra revoir son médecin traitant dans les jours suivant l'épisode pour faire le point et, éventuellement, ajuster le traitement contre l'hypertension.

## QUAND PARLE-T-ON DE TENSION TROP BASSE ?

La tension n'est considérée comme anormalement basse que lorsque la pression systolique est inférieure à 90 en pleine journée. De telles valeurs sont naturellement atteintes au cours de la nuit, dans les phases de sommeil profond.

Il arrive qu'au réveil, la tension soit encore un peu basse, provoquant des étourdissements. Si elle s'abaisse lors du passage de la position assise ou couchée à la position debout, on parle d'hypotension orthostatique. Cela peut provoquer des vertiges et le risque de chute est bien réel.

## Les meilleurs aliments anti-hypertension

En cas d'hypertension, on sait tous qu'il faut manger moins salé. En revanche, les fibres, le calcium et le potassium sont des éléments bénéfiques.

### COMPRENDRE LE RÉGIME DASH

Dans le régime DASH, la consommation de sucre est faible, celle de matières grasses est maîtrisée, et la part de fibres est très élevée. Ce combo permet de maîtriser la glycémie et donc de prévenir le diabète, mais aussi d'abaisser le cholestérol-LDL : autant de facteurs de risque de l'hypertension artérielle. Le végétal a la part belle, qui amène vitamines et minéraux, et les sources de protéines sont nombreuses et surtout variées. Elles proviennent des céréales, légumineuses, laitages, noix, viandes maigres et poissons ... mais pas de la viande rouge.

Le but est d'éviter les graisses saturées et de consommer de bons acides gras, notamment des oméga-3, efficaces pour la prévention de maladies cardiovasculaires. Enfin, ceux qui suivent le régime DASH doivent veiller à ne pas manger trop salé.

### LES 5 MEILLEURS ALIMENTS ANTI-HYPERTENSION

- Le sarrasin. Selon certaines études, les

fibres solubles seraient plus efficaces que les fibres insolubles pour faire baisser la pression artérielle. On mise donc sur les céréales qui en apportent : sarrasin, quinoa, son d'avoine, orge perlé, pain de seigle... Et pour limiter le sel dans l'eau de cuisson, on y glisse quelques feuilles de laurier et on assaisonne avec un trait d'huile riche en oméga-3 : colza, noix...

- Le yaourt. Riche en minéraux essentiels pour la régulation de l'hypertension (calcium, magnésium, potassium), le yaourt se choisit nature, au lait demi-écrémé, ni trop gras, ni insipide. On évite de l'ensevelir sous du sucre, on lui ajoute plutôt des dés de fruits frais et du coulis de fruits rouges, ou un peu de compote maison.

- Le cumin. En poudre, il a une saveur rappelant celle du sel. Il est donc parfait pour tromper les papilles et aider à diminuer l'usage de sodium. Top sur les légumes, surtout ceux qui ont une saveur douce comme le potiron, la carotte... ou sur les potages. Globalement, on pense à toutes les herbes et épices pour relever les plats et limiter le recours au sel.

- La truite. Parmi les poissons les moins riches en sodium, on opte pour le thon, le

saumon, la truite... Comme ils sont par nature savoureux, on a moins envie de les saler ou de les manger en sauce. On évite les poissons en conserve ou fumés. Crevettes cuites, bulots, bigorneaux, chair de crabe... sont déconseillés aussi, car très salés.

- Le poireau. On suit les préceptes du régime Dash (Dietary Approaches to Stop Hypertension) et on fonce sur les légumes, de préférence riches en potassium (diurétique), afin de lutter contre la rétention d'eau : poireau, potiron, épinards, artichaut, carotte... Mieux vaut zapper les légumes en conserve (trop salés) et miser sur les surgelés, (non cuisinés), sans ajout de sel.

### ATTENTION AU SEL CACHÉ!

L'une des principales sources de sel dans l'alimentation, c'est le pain. Car même s'il n'est pas très salé, on en mange en quantité importante. Le pain sans sel étant bien peu gourmand, on opte pour du pain complet et au levain, mais sans en consommer à tous les repas. Attention aussi à la moutarde, à la sauce soja, au bouillon en cube, aux condiments (cornichons, câpres...) et à certaines eaux. On préfère les plus pauvres en sodium : Courmayeur, Thonon, Salvetat...

## CULTURE ET NUMÉRIQUE

# Les fiancés de l'avenir

**Aucun secteur n'échappe à l'irruption et surtout l'emprise du numérique. Pour ne pas dire l'hégémonie. Autant donc tout mettre en œuvre sur ce registre pointu mais incontournable pour s'inscrire dans la célérité et l'efficacité. Ce qui se traduira sur le terrain par un gain de temps et d'argent. Objectifs premiers et primordiaux pour qui entend voyager loin...**

La culture est-elle en train de reprendre progressivement le terrain perdu pour raison de force majeure ou a-t-on compris enfin que sans un véritable projet culturel englobant tous les registres liés à ce générique, le fait culturel ne sera que bribes éparses se déclinant en morceaux ? Une chose est certaine en tout cas, la nouvelle ministre en charge du secteur donne la nette impression qu'elle sait ce qu'elle veut, ce qu'on attend d'elle et où elle va. Et c'est tant mieux dans la mesure où le passif accumulé par ce ministère avant l'avènement de madame Bendouda n'incitait guère à l'optimisme eu égard à tout cet argent public jeté littéralement en l'air pour faire plaisir à la hachia et autres maffieux indécents pour le moins. Ceci dit il y a en effet comme un nouveau souffle impulsé par ce département ministériel qui inscrit sa politique autant dans les directives gouvernementales que ses propres initiatives. De fait elle s'est donné dans un premier temps un instant de réflexion pour mieux s'instruire de ce qu'il y a à faire et de tout ce qui n'a pas été fait alors que les caisses de l'état respiraient une excellente santé financière. Elle a compris également qu'il faut sortir le secteur culturel de la manne « subventionnée » et que désormais tous les dossiers des candidats à l'aide financière et ou subvention feront l'objet d'une étude au cas par cas, partant, sans doute du constat amer que les fameuses subventions prenaient souvent un autre chemin sinon une autre destination que celle qui en avait réellement besoin. D'ailleurs et sur ce plan en particulier il importe de reconsidérer du tout au tout cette politique d'aide à la création qui devrait être centrée davantage sur les véritables créateurs que ceux dont la vocation première est tout autre. A ce propos il faut rappeler que par le passé les plus proches de ce département ministériel étaient constitués d'un pré carré privilégié pour ne pas dire des plus zélés courtisans grassement récompensés en retour. Aujourd'hui il convient de rompre définitivement avec cette ère où les plus méritants ne se distinguaient pas par la qualité de leurs projets respectifs mais davantage par le niveau et le degré d'allégeance... Et les exemples en ce sens sont légion. Pour l'heure mieux vaut se



tourner vers cette nouvelle ère porteuse de tous les espoirs autant pour les créatifs patentés et dument reconnus comme tels que les jeunes pétris de talent mais manquant cruellement de moyens pour pouvoir redonner ses lettres de noblesse à l'esprit créatif. Et consolider, au mieux, un projet culturel qui fait la part des choses en distinguant le bon grain de l'ivraie...Car par endroits et toujours à une certaine époque n'importe quel gus qui avait pour unique bagage son ignorance crasse des choses trop sérieuses de la culture pouvait indument qui plus est bénéficier de la passive et ou complice passivité de moult responsables réputés détenir certains leviers décisionnels. Toutes ces pratiques désormais seront bannies des tablettes ministérielles au regard du nouveau dispositif minutieusement élaboré sur la base d'une banque de données préalable autrement plus crédible et sourcée en même temps. Ainsi tout le monde sera comptable des sous reçus et un cahier des charges non moins rigoureux et drastique se chargera pour sa part de définir les droits et obligations de chaque partie contractante. D'autre part et fait jusque-là inédit dans la vie

culturelle nationale, l'instauration d'un partenariat gagnant-gagnant qui viendra, ainsi, booster tous les projets culturels envisagés et dont l'accompagnement économique et financier (à l'instar du sponsoring, parrainage, etc.), considérés comme une véritable raison d'espérer et croire en des lendemains meilleurs. Il est offert ainsi aux futurs investisseurs une opportunité fort intéressante d'investir utile et de sortir de cette logique infernale de la grande bouffe et des soirées pizza notamment. En outre, ce partenariat intelligent en ce qu'il permet à chaque partie d'en tirer les subsides attendus sur la base de la parité et ou au prorata de l'investissement consenti en ce qu'il colle étroitement aux nouvelles réalités économiques du moment. Qui exigent, comme de juste, de rompre une bonne fois pour toute avec le bricolage dont on peut mesurer encore les dégâts et, subséquemment, professionnaliser l'acte de gestion jusque-là par trop laxiste et à des degrés divers, carrément incontrôlable...Mais les nouveaux mécanismes de contrôle d'amont en aval constituent autant de garde-fous juridiques n'autorisant, quasiment, aucun écart préjudiciable et au montage financier de tout projet et à sa finalisation. Autre point positif à l'actif de ce dispositif : la création de micro entreprises et entreprises par des jeunes instruits des nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC) qui semblent susciter un engouement grandissant au sein de la population juvénile tout particulièrement. Et on le comprendrait à mieux quand on sait que l'ère du numérique à l'échelle mondiale imprègne de plus en plus les esprits et, par association d'idées, les esprits. Raison supplémentaire pour impliquer au mieux notre jeunesse et lui permettre ainsi d'entrer de plain-pied dans cette guerre numérique qui ne dit pas son nom mais qui est déjà entre nos murs. Et l'heure n'est donc plus aux errements, hésitations et autres attermolements indésirables sinon le train de la numérisation nous passera sous le nez à une vitesse grand v, tandis que les inutiles jérémiades ne feront qu'accroître notre retard déjà sensible...Même si on dit volontiers qu'il n'est jamais trop tard pour bien faire...

Amar Zentar

### SALON NATIONAL DES ARTS PLASTIQUES

## La 4<sup>e</sup> édition à Tiaret

Plus de 60 artistes de différentes régions du pays prennent part à la 4<sup>e</sup> édition du salon national des arts plastiques dédiée à l'artiste Mustapha Senoussi ouverte dimanche à la maison de la culture "Ali Maachi" de Tiaret, a-t-on appris auprès des services de cet établissement culturel.

L'artiste Mustapha Senoussi qui avait exprimé sa "profonde émotion" quant à ce geste de réhabilitation et de considération, a indiqué, dans une allocution à l'occasion, qu'il devait subir ce jour-là une intervention chirurgicale sur un cancer qu'il traîne depuis plus de deux années et qui a été reportée faute de moyens à l'hôpital dans lequel elle était programmée.

L'artiste qui avait baptisé son groupe artistique "El Moudja" après son retrait du monde artistique durant des années suite à la mort de son ami Abdelhak Chaouche, a sollicité les autorités et le ministère de la Culture pour sa prise en charge et celle de nombreux artistes malades se trouvant dans des conditions difficiles.



Cette édition a été consacrée pour honorer l'artiste Mustapha Senoussi en reconnaissance de ses contributions dans le domaine de l'art plastique et de ses œuvres pour promouvoir le patrimoine algérien dans le pays et à l'étranger sous le slogan "Couleurs des rostomides".

Le programme du salon, auquel participent 60 artistes de différentes régions du pays dont 30 de la wilaya de Tiaret, comporte des expositions d'artisanat traditionnel et du livre et des ateliers au centre de l'enfance assistée et dans des lieux publics de la wilaya de Tiaret, ainsi que la projection d'un portrait sur le parcours de l'artiste Mustapha Senoussi élaboré par Nora Maarouf, mis en scène et monté par Tires Abdeldjelil et animé par l'artiste Aya Kerroum.

Mustapha Senoussi, artiste réaliste impressionniste spécialisé dans la calligraphie arabe, a remporté le premier prix du premier concours au salon de calligraphie arabe à Tiaret en 1992 et le premier prix d'un concours de panneaux publicitaires sur l'environnement à Nâama en 2007. Il est professeur d'éducation artistique dans le secteur de l'éducation et est diplômé de l'Institut technologique des cadres de l'éducation d'Oran en 1991.

### FORUM DE L'ÉCONOMIE CULTURELLE

## Faciliter l'accès aux espaces culturels et artistiques

Des opérateurs et acteurs culturels ont appelé dimanche à Alger à rendre accessibles les espaces désaffectés et inexploités pour insuffler une dynamique à la production et à la diffusion des arts et de la culture en Algérie. S'exprimant l'occasion du Forum de l'économie culturelle au Centre international des conférences (CIC) Abdelatif-Rahal, les intervenants ont mis en exergue la nécessité de créer des mécanismes susceptibles d'inciter les opérateurs et artistes à investir dans les arts plastiques, la musique, le théâtre ou encore le cinéma. Prenant la parole lors d'un atelier sur les lieux et espaces culturels et artistiques, le plasticien Karim Sergoua a relancé son appel à mettre à la disposition

des artistes les lieux désaffectés qui pourront servir, selon lui, d'"espaces de création et de diffusion" de la culture et des arts. Pour cet enseignant d'arts plastiques à l'École supérieure des Beaux-arts d'Alger, la capitale regorge de lieux (friches, voûtes, sous-sols, caves) inexploités qui pourront servir d'espaces culturels, soulignant à ce titre que les créateurs n'exigent rien d'autre qu'un espace pour y travailler.

Abondant dans ce sens, Zafira Artsi, directrice d'Artissimo, un hub qui œuvre depuis une vingtaine d'années à l'émergence d'une économie créative en Algérie, a appelé à la mise en place de mécanismes permettant d'accéder à un financement bancaire pour louer ou exploiter des

espaces dédiés à la production et à la diffusion des arts plastiques. Elle a suggéré également de réfléchir à des politiques locales en vue de favoriser l'accès aux friches et lieux désaffectés relevant des collectivités locales.

Pour sa part, la coordinatrice nationale du Projet des parcs culturels d'Algérie (Onpca), Wafa Amoura, a relevé que les parcs culturels ne sont pas exploités à leur juste valeur, appelant à ce propos à rendre plus attractifs ces sites protégés à travers la tenue d'activités et animations culturelles. Elle considère que les parcs culturels en Algérie, au nombre de cinq, peuvent servir de lieux d'attraction et être une source de revenus par la mise en place

d'une stratégie réfléchie pour investir dans le tourisme culturel. Au terme des débats, la représentante du ministère de la culture et des Arts, a déclaré qu'un recensement des structures culturelles (théâtres à ciel ouvert, bibliothèques) est en cours d'exécution.

"L'ensemble des directions de la culture et des arts à travers le pays sont instruites d'inventorier toutes les structures du secteur inexploitées en vue de les mettre à la disposition des artistes et opérateurs culturels, porteurs de projets", a précisé Bournane Houria, cadre à la Direction d'organisation et de distribution de la production culturelle et artistique au ministère de la Culture et des Arts.

MC ALGER

## Anigo, piste abandonnée ?!

*Sa première et seule expérience en Afrique, à l'ES Tunis, entre juin et août 2015, s'est soldée par un cuisant échec.*

**A**bdelkader Amrani quittera le MC Alger et résiliera son contrat après le match capital de samedi prochain contre l'ES Tunis en Ligue des champions d'Afrique. La direction du club a tout conclu avec le Français José Anigo, mais aux dernières nouvelles les responsables de la Sonatrach s'y opposent. A l'arrêt (sur le terrain) depuis 2018 (dernière expérience au Panionios d'Athènes, en Grèce), Anigo ne fait pas l'unanimité chez les Mouloudéens. Sa venue a fait des mécontents, car il n'a plus travaillé sur le terrain depuis 2018. Sa dernière fonction était celle de responsable du recrutement à l'international de Nottingham Forest, alors que sa



dernière expérience comme entraîneur était en Grèce, aux commandes du Panionios d'Athènes. S'ajoute à cela son cuisant échec à l'ES Tunis qu'il avait quittée après une série noire de cinq défaites en sept matchs entre juin et août 2015. Sans oublier bien évidemment ses démêlés avec la justice française. Il a été en effet mis en examen pour « association de malfaiteurs en vue d'extorsion et de commettre un crime en bande organisée », en octobre 2020. Son profil a déplu aux dirigeants de la Sonatrach alors qu'il a déjà signé son contrat (18 mois pour un salaire de 15 000 euros). A suivre...

L. B.

FAF

## La liste des candidats sera connue le 9 avril

Le président de l'US Chaouia, Abdelmadjid Yahy, a été désigné à la tête de la commission de candidatures, en prévision de l'assemblée générale électorale de la Fédération algérienne (FAF), prévue le jeudi 15 avril prochain. Outre Yahy, cette commission est composée aussi de Mohamed Chibi (LFW Médéa), Mustapha Bouchebah (MO Béjaïa), Rachid Hamri (LFW Tipaza), et Sid Ali Bencherchali (USM Blida), alors que Hamza Guerfi (LFW El-Oued) et Djamel Zerhouni (LFW Sidi Bel-Abbès) ont été désignés comme suppléants. La désignation de Yahy comme président de la commission électorale est contestée par l'ancien patron de la FAF, Mohamed Raou-raoua. « Yahy a été suspendu à vie par la commission de discipline », dira Raou-

raoua, alors que le président de l'USC a fait savoir qu'il a été réhabilité par le Tribunal du Sport (TAS). Il est à noter qu'une commission de recours a été également installée et elle est présidée par Nacer Slatni (LFW Tébessa), avec comme membres Azzouz Meguireche (Amel Boussaâda), Abbès Morsli (USM Bel-Abbès), alors que les deux suppléants sont, Salim Rehai (JSM Skikda) et Kamel Samra (LWF Sétif). La période de dépôt des candidatures pour la présidence de la FAF est fixée du 6 au 9 avril à minuit. La commission de candidatures étudiera les dossiers des candidats les 10 et 11 avril, avant de laisser place à la commission de recours, conduite par Nacer Slatni (LFW Tébessa), pour recevoir les éventuels recours

le 12 avril et les étudier le lendemain, avant la publication de la liste définitive des candidats éligibles. Ne sont pas éligibles aux organes et instances de la FAF : les membres élus des structures et organes du football national qui n'ont pas obtenu le quitus lors de leur assemblée générale de fin de mandat, les membres élus qui ont démissionné de leur poste des structures et organes du football national sans motifs valables (sauf maladie, nomination à l'étranger, cumul de mandat électif ou politique) et ceux qui n'ont pas assisté à trois (03) assemblées générales ordinaires précédant l'assemblée générale électorale et ce, sans justification, a-t-on indiqué dans le communiqué publié sur le site internet de la FAF.

L. B.

COA

## Boulmerka : «Les qualifiés aux JO seront regroupés à Istanbul»

La cheffe de mission de la délégation algérienne aux Jeux olympiques 2020 de Tokyo, repoussés à 2021, Hassiba Boulmerka, a annoncé, hier, que "le Comité olympique et sportif algérien compte regrouper les athlètes qualifiés à Istanbul (Turquie), 15 jours avant de rallier la capitale nipponne".

"Au vu du décalage horaire qui est de huit heures entre Alger et Tokyo, nous comptons regrouper les athlètes qualifiés à Istanbul, 15 jours avant de rallier la capitale japonaise Tokyo. Des camps d'entraînement seront programmés et des sparring-partners étrangers trouvés", a déclaré Boulmerka lors d'une conférence de presse tenue au siège du COA à Alger. Pour ce qui est de la préparation logistique et technique de la participation algérienne aux JO de Tokyo, l'ancienne championne olympique du 1500m a précisé "qu'elle a été entamée depuis bien longtemps par l'instance olympique et les fédérations nationales". "Une compétition comme les Jeux olympiques ne doit pas être préparée en deux ou trois mois. Nos athlètes seront les acteurs principaux des JO,



ils auront besoin d'être soutenus moralement car ils vont prendre part à un événement de grande envergure dans des conditions sanitaires marquées par la pandémie de la Covid-19", a-t-elle dit. Plusieurs questions ont été soulevées par les journalistes présents lors du point de presse, concernant le dopage et l'accomplissement des tests PCR par les athlètes, entraîneurs et même pour les journalistes accrédités. "Nous avons effectué plusieurs tests anti-dopage en collaboration avec la Commission nationale antidopage. Nous n'avons aucun cas positif jusqu'à présent et des contrôles sont en cours. Des tests PCR seront effectués avant le départ à destination de Tokyo, sachant que toutes les délégations seront soumises à des contrôles rigoureux dès leur arrivée à Tokyo.

Le vaccin n'est pas obligatoire pour les membres de la délégation algérienne. Vingt-neuf (29) athlètes algériens de dix disciplines sont officiellement qualifiés aux Jeux olympiques de Tokyo, en attendant la poursuite du processus de qualification pour les autres fédérations nationales.

CR BELOUZDAD

## Ngombo et Ghanem libérés

Le CR Belouizdad a résilié le contrat de l'attaquant belgo-congolais Maeky Ngombo, a indiqué le club pensionnaire de la Ligue 1 de football, lundi soir dans un communiqué. Arrivé au Chabab durant l'intersaison pour un contrat de trois ans, Ngombo (26 ans) rejoint ainsi dans la liste des libérés le milieu de terrain Fouad Ghanem, dont le contrat a été résilié à l'amiable lundi. En revanche, le champion d'Algérie sortant s'est attaché dimanche les services de l'attaquant de la JSM Skikda Kheireddine Merzougui, signataire d'un contrat de 18 mois. Il s'agit de la première recrue pour le club algérois lors du mercato d'"hiver", qui a débuté le 22 mars dernier et s'étalera jusqu'au 11 avril. Sans entraîneur depuis le limogeage de l'entraîneur français Franck Dumas, le CRB reste sur une victoire décrochée vendredi au stade du 5-Juillet face aux Congolais du TP Mazembe (2-0), un succès qui a relancé ses chances de qualification pour les quarts de finale de la Ligue des champions. Le Chabab s'est envolé, hier, pour l'Afrique du Sud pour défier vendredi à Pretoria Mamelodi Sundowns, dans le cadre de la 6e et dernière journée (Gr. B) de la Ligue des champions. Une victoire devant Mamelodi Sundowns, solide leader (13 pts) et qualifié avant cette ultime journée, permettra au Chabab d'assurer sa qualification, sans attendre l'autre match mettant aux prises à Lubumbashi le TP Mazembe au Hilal du Soudan.

LYON

## Juninho veut Mandi

Après Djamel Benlamri et Islam Slimani, un autre cadre de la sélection algérienne, Aïssa Mandi en l'occurrence, pourrait rejoindre l'Olympique Lyonnais. Le directeur sportif lyonnais, Juninho, est très intéressé par les services de Mandi, selon Estadio Deportivo. Mandi sera libre en juin prochain et il ne manque pas de sollicitations. Deux cadors du Vieux Continent l'ont mis sur leurs tablettes, à savoir l'Inter Milan et Liverpool, alors que la direction du Betis Séville tient à le garder. Mandi va-t-il rejoindre Benlamri et Slimani à Lyon ? Verra-t-on à l'OL la paire Mandi-Benlamri, qui a contribué au sacre continental de l'EN en Egypte ? Les fans des Verts l'espèrent bien...

L. B.

MO CONSTANTINE

## Demigha menace de partir

Le président du MO Constantine, Abdelhak Demigha, affirme vouloir se retirer de son poste après le prochain match contre le CA Batna en raison des problèmes financiers qui demeurent en suspens. «Le MOC a franchi la zone de danger du fait de la situation financière catastrophique du club, notamment après la mise en liquidation judiciaire de la société sportive par action (SSPA), le gel du compte bancaire, ainsi que les dettes estimées à 465 millions DA que l'équipe doit à l'ex-président, Riad Haïchour et les impayés de 13 joueurs de la saison 2016-2017», a fait savoir Demigha. «J'ai préféré alerter les amateurs du club à ce stade. Il nous reste encore 12 matchs et ces conditions peuvent compromettre les chances de l'équipe de jouer pour une place sur le podium», a-t-il souligné. Et d'ajouter : «une équipe compétitive qui joue l'accession en Ligue 1 doit jouir d'une stabilité financière avant tout». «Dans l'intérêt de l'équipe, j'ai pris la décision de me retirer définitivement de la gestion du club après le prochain match contre le CA Batna dans le cas où les autorités locales n'interviennent pas pour résoudre la situation», a assuré Demigha. Nous avons travaillé d'arrache-pied durant ces deux derniers mois pour assurer la stabilité au niveau du staff technique et une position confortable en haut du classement (18 points), après une série de 4 matchs sans défaite qui nous met à trois longueurs seulement du HB Chelghoum Laïd, actuel leader du groupe Est avec 21 points, poursuit-il. Pour rappel, des aides financières estimées à 35 millions de dinars ont été accordées au MO Constantine en début de saison par les autorités locales et la direction locale de la jeunesse et des sports (DJS). Le MOC accueillera le CA Batna jeudi prochain au stade Benabdelmalek de Constantine pour le compte de la 11e journée de Ligue 2.

FC BARCELONE

# Dembélé, héros en Catalogne !

**Auteur du but libérateur à la dernière minute de la rencontre face à Valladolid (1-0), Ousmane Dembélé a endossé le costume de sauveur.**

Le FC Barcelone n'a pas laissé passer l'occasion. Au lendemain de la défaite concédée par l'Atletico Madrid sur la pelouse du FC Séville, le Barça a empoché les trois points de la victoire face à Valladolid, lundi, en clôture de la 29e journée de Liga. Un succès minimaliste (1-0) qui permet aux Blaugrana de revenir à une petite longueur des Colchoneros avant leur déplacement périlleux sur la pelouse du Real Madrid, troisième à deux points des Barcelonais. Et les hommes de Ronald Koeman pouvaient d'autant plus savourer ce succès capital dans la course au titre qu'il a été acquis à la dernière minute de la rencontre, Ousmane Dembélé sauvant les siens grâce à un but inscrit d'une reprise de volée en angle fermée. « Un but de champion », titre ainsi en une Sport tandis que Mundo Deportivo évoque « Un but de Liga », les deux principaux quotidiens barcelonais mettant évidemment le champion du monde tricolore à l'honneur. Auteur de trois buts



lors de ses quatre derniers matches, l'ancien Rennais a également eu droit aux félicitations de ses coéquipiers et de son entraîneur. « Quand les blessures le laissent tranquille et qu'il va bien physiquement, il nous apporte beaucoup. C'est un excellent dribbleur, il est très rapide, joue bien des deux pieds et nous aide dans tout, a ainsi salué Clément Lenglet. Je suis très content pour lui, il travaille pour ça et il le mérite. » Des propos que ne renierait pas Ronald Koeman. « Il nous

apporte beaucoup grâce à sa vitesse en un contre un et il peut jouer dans toutes les positions. Il est mieux physiquement et la clé cette saison, ça a été sa régularité au travail », a d'ailleurs salué le technicien néerlandais avant d'évoquer la situation contractuelle du natif d'Evreux, lié au Barça jusqu'en juin 2022. « Si ça ne tient qu'à moi, bien sûr, j'aimerais qu'il reste avec nous », a-t-il assuré alors que le nom du Français est souvent évoqué dans les rumeurs de départs.

## MESSI, LA FIN D'UNE FOLLE SÉRIE !

Une fois n'est pas coutume, le Barça n'a pas eu besoin de Lionel Messi pour arracher la victoire face à Valladolid. Un centre de Frenkie de Jong, un ballon prolongé de la tête par Ronald Araujo et une reprise de volée au second poteau signée Ousmane Dembélé : telle est la construction du but importantissime inscrit par le Barça, lundi, à la dernière minute de son match face à Valladolid. Cette fois, Lionel Messi n'a donc été que simple spectateur et l'Argentin a ainsi vu une incroyable série prendre fin. Le sextuple Ballon d'or restait en effet sur 14 matches de rang en championnat avec au moins un but marqué. Depuis le 19 décembre, le natif de Rosario totalisait ainsi 18 buts et 8 passes décisives lors de ces 14 matches de Liga. Des statistiques XXL qui sont beaucoup dans le redressement du Barça qui reste sur 14 victoires et 2 nuls lors de ces 16 derniers matches. Place au Clasico contre le Real Madrid. Le Barça affiche deux unités d'avance sur le Real, 3e, qu'il défilera samedi dans un Clasico qui s'annonce déterminant.

PARIS SG

## Courbis fustige Neymar

Lors de la très amère défaite parisienne face au LOSC (0-1) samedi en Championnat, Neymar a pété les plombs sur et hors terrain, lui qui a été expulsé à la suite de deux cartons jaunes pour des altercations avec des Lillois et qui a été protagoniste d'une discussion animée avec Djalo dans le tunnel. Rolland Courbis estime au micro de RMC que le Brésilien pénalise son équipe par son manque de maturité. « C'est fatigant. Je ne sais pas si Neymar sera entraîneur un jour. Je lui souhaite, parce que les grands joueurs qui restent dans le foot, c'est bien. Je lui souhaite d'avoir 2-3 Neymar à gérer. Et à ce moment-là, il pourra peut-être prendre conscience de certaines choses qui, à 29 ans, n'ont toujours pas été comprises. Il faudra quand même lui expliquer que son équipe a besoin de lui. Et besoin de lui en forme. Les sanctions ? On n'est pas à la maternelle même si par moment, on se demande si Neymar réalise qu'il n'est plus à la maternelle. Et qu'il y a des choses qu'on ne peut plus faire sur un terrain de football. Il y a des obligations vis-à-vis de son statut, de ses dirigeants, de son club et de ses supporters. Lui expliquer ça... », a asséné le consultant au sujet de l'ancienne star du Barça, qui appréciera... L'incapacité de Neymar à apprendre de ses erreurs n'est évidemment pas sans agacer dans les rangs parisiens. Et pas seulement chez les dirigeants ou au sein du staff technique. A en croire L'Equipe, ses coéquipiers sont tout autant exaspérés par le comportement du Brésilien. S'ils se sont bien gardés d'en parler ouvertement avec l'intéressé, visiblement marqué par les événements de samedi, ils n'en ont pas moins l'impression d'avoir été trahi par leur leader alors que le sprint final, à sept journées de la fin du championnat, bat son plein. Certains



se demandent même si le n 10 parisien n'avait pas délibérément été exclu afin de s'éviter un déplacement rugueux à Strasbourg, samedi, entre les deux manches face au Bayern.

### SANS ICARDI ET KURZAWA FACE AU BAYERN

Le PSG a cru voir le vent tourner la semaine dernière, lorsque le Bayern Munich a confirmé la blessure au genou de Robert Lewandowski. Mais le club de la capitale a depuis été largement rattrapé par les problèmes. Comme souvent, il va devoir aborder un choc européen avec un effectif amoindri. En plus de Marco Verratti et Alessandro Florenzi (positifs au Covid-19), Paris sera privé de Mauro Icardi et Layvin Kurzawa pour son déplacement dans l'antre du Bayern Munich, ce mercredi soir, en quart de finale aller de la Ligue des champions. L'attaquant argentin souffre toujours de la cuisse, alors que le latéral français est en délicatesse avec son mollet. Leurs

forfaits s'ajoutent à la suspension de Leandro Paredes. De quoi compliquer sérieusement les plans du PSG, à l'heure de retrouver l'équipe qui l'a privé d'un premier sacre en C1 l'été dernier. A l'heure de composer son milieu de terrain, Pochettino pourra tout de même compter sur Danilo Pereira. Comme indiqué par L'Equipe et confirmé par RMC Sport, l'international portugais, touché au mollet gauche en sélection, fait partie du groupe qui se présentera à l'Allianz Arena.

Il a d'ailleurs participé à l'entraînement du jour, ce lundi au Camp des Loges. Reste à savoir s'il sera pleinement rétabli pour tenir sa place en Bavière. Ce serait une bonne nouvelle pour les Parisiens, qui restent sur une déconvenue face à Lille, samedi en Ligue 1 (0-1), et affichent un visage assez inquiétant à l'aube du sprint final. Trois jeunes font également partie du groupe parisien, Kenny Nagera (19 ans), Abdoulaye Kamara (16 ans) et Ismaël Gharbi (16 ans).

REAL MADRID

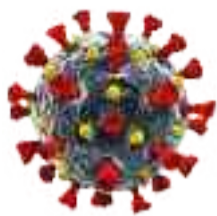
## Mbappé reste la priorité

Mino Raiola et Alf-Ing Haaland, l'agent et le père de l'attaquant du Borussia Dortmund, ont rencontré, jeudi, les dirigeants du FC Barcelone et du Real Madrid en vue d'un éventuel transfert l'été prochain. Ces réunions étaient l'occasion pour le clan du Norvégien d'évoquer les projets du joueur et ses exigences salariales. Sauf surprise, au vu de sa situation financière, le Barça aura du mal à répondre aux demandes des représentants d'Erling Haaland, en plus de devoir assumer un transfert estimé à 150 millions d'euros. Le Real est mieux armé dans ce dossier, mais le président Florentino Pérez ne fera pas n'importe quoi pour s'offrir le prodige du BVB l'été prochain. La raison ? La Maison Blanche fait toujours de Kylian Mbappé (22 ans, 37 matchs et 30 buts toutes compétitions cette saison) sa priorité. Si le Real Madrid doit choisir entre Mbappé et Haaland, ce sera donc le Parisien. Ce qui ne signifie pas que les Merengues ne tenteront pas quelque chose pour le Norvégien, mais seulement si son prix ne les empêche pas d'avoir les moyens de recruter le Français. "150 M€ pour Mbappé oui, mais pas pour Haaland", glisse une source interne.

JUVENTUS

## Pas d'accord avec Dybala

La Juventus est devenue impatiente dans le dossier Paulo Dybala selon les médias italiens. Les deux parties n'ayant pas encore trouvé d'accord pour renouveler le contrat de l'attaquant, qui se termine en 2022. La Vieille Dame pourrait céder l'attaquant argentin si les parties prenantes ne trouvent pas de terrain d'entente. Pour l'instant, la nouvelle offre des dirigeants turinois ne répondrait pas aux exigences salariales de Dybala. Selon Calciomercato, les négociations entre les deux parties ont été interrompues car la Juventus n'est pas disposée à offrir à Dybala une augmentation de salaire. Le club de Serie A avait initialement proposé à son joueur 10 millions d'euros par saison plus quelques bonus, mais les officiels piémontais auraient récemment informé Dybala que cette offre était expirée. La nouvelle offre de la Juventus est de 7,3 millions d'euros par an, le même chiffre que Dybala gagne actuellement. Les pourparlers ont commencé il y a plusieurs mois, les représentants de l'Argentin exigent de leur côté un salaire de 15 millions d'euros par saison. Si la Juventus n'arrive pas à trouver un accord avec Dybala, le club pourrait chercher un point de chute à «La Joya» cet été. Avis aux amateurs.



PANDÉMIE DE COVID-19

## 140 nouveaux cas, 102 guérisons et 4 décès en 24h

EN RAISON DES CARTES MONTRANT L'«ANNEXION» DU TERRITOIRE SAHRAOUI AU MAROC

# L'Algérie se retire de la réunion des DG des douanes de la région Mena



**L**a délégation algérienne participant à la réunion régionale des directeurs généraux des douanes pour la région de l'Afrique du Nord et du Moyen-orient (Mena) s'est retirée des travaux de la session, en raison de la présentation de cartes montrant l'annexion du territoire de la République arabe sahraouie démocratique (Rasd) au Maroc, a indiqué hier un communiqué de la Direction générale des douanes. Avant le début des travaux de la session tenue dimanche dernier, le Directeur général des douanes algériennes a introduit une requête officielle dans laquelle il a exprimé «le refus catégorique de la délégation algérienne du contenu des documents introduits par le Bureau régional de liaison chargé des renseignements pour l'Afrique du Nord dont le siège se trouve au Maroc, dans le cadre des travaux de la réunion, parmi lesquels figurent des cartes illégales montrant l'annexion du territoire de la Rasd au Maroc, ce qui est contraire à la légalité internationale

et aux résolutions et recommandations pertinentes de l'ONU», ajoute le communiqué. Le DG des douanes algériennes a demandé au président de la session le retrait immédiat de ces cartes et de tout document ou déclaration, numérique ou sur papier, faisant état de l'annexion du territoire de la Rasd au Maroc, faute de quoi la délégation algérienne se retirera de la session». Face à l'inaction du président de la session qui fait valoir que les travaux de la réunion ne tiennent pas compte de ces questions, d'une part, et au maintien du représentant du Maroc des mêmes allégations infondées arguant la véracité de ces cartes contrairement aux décisions et recommandations onusiennes, d'autre part, la délégation algérienne, conduite par le DG des douanes, a décidé de se retirer immédiatement des travaux de la session et a notifié officiellement cette décision à la présidence de la session. «Ces violations gravissimes visant à faire la propagande des cartes illégales ont été

accentuées par la tentative de la délégation du Maroc qui abrite le siège du bureau de liaison régional chargé des renseignements de l'Afrique du Nord, d'employer cette tribune en tant que structure régionale de l'Organisation mondiale des douanes (OMD), pour diffuser ces allégations illégales quoique le rapport annuel 2019-2020 de l'OMD fait ressortir les cartes légales reconnues au niveau mondial dans lesquelles apparaissent clairement les frontières internationales qui séparent le territoire de la Rasd du Maroc», ajoute la même source. Débutés dimanche par visioconférence, les travaux de cette réunion présidée par le vice-président de l'OMD et représentant régional de la région Mena (directeur général des douanes jordanien) a vu la participation du SG de l'OMD et des directeurs généraux des douanes des pays arabes membres. Cette réunion s'inscrit dans le cadre des réunions périodiques de la région Mena relevant de l'OMD.

TRAVAIL  
DANS LES INSTITUTIONS  
ET ADMINISTRATIONS  
PUBLIQUES DURANT  
LE MOIS DE RAMADHAN

### Les horaires fixés

Les horaires de travail applicables dans les institutions et administrations publiques seront modifiés, à l'occasion du mois sacré de ramadhan, a indiqué hier la Direction générale de la Fonction publique et de la Réforme administrative, dans un communiqué. Pour les wilayas d'Adrar, Tamanrasset, Illizi, Tindouf, Béchar, Ouargla, Ghardaïa, Laghouat, Biskra, El Oued, Timimoune, Bordj Badji Mokhtar, Ouled Djellal, Béni Abbès, In Salah, In Guezzam, Tougourt, Djanet, El M'Ghaier et El Menea, les horaires de travail sont fixés du dimanche au jeudi, de 7h30 à 14h30. Pour les autres wilayas, ils sont fixés de 8h30 à 15h30, ajoute la même source, soulignant que les horaires habituels de travail reprendront après la fête de l'Aïd El Fitr.

## INCENDIE À L'AUTORITÉ DE RÉGULATION DES HYDROCARBURES «Les archives étant numérisées n'ont pas été ravagées»

Le président du Comité de direction de l'Autorité de régulation des hydrocarbures (ARH), Rachid Nadil, a assuré que l'incendie, déploré lundi au siège de l'ARH, «n'a pas détruit les archives, car elles sont numérisées et conservées sur des serveurs». «Toutes les archives existent en formes numérisées et sont stockées sur des serveurs de l'ARH», rapporte la page Facebook de l'ARH, citant M. Nadil qui précise qu'un court-circuit serait à l'origine de cet incendie, qui n'a fait aucune perte humaine. Les unités de la Protection civile de la wilaya d'Al-



ger ont procédé à l'extinction d'un incendie qui s'est déclaré, lundi, au service des archives relevant de l'Autorité de régulation des hydrocarbures (ARH) dans la commune d'El Biar. L'ARH a rappelé qu'elle «ne possède qu'un seul et unique compte

officiel authentifié sur Facebook» assurant que toutes les mesures nécessaires seront prises contre toute tentative d'usurpation de son identité visuelle ou d'atteinte à la réputation et à la crédibilité de l'ARH ou de ses responsables».

## Au fil du jour

### Lettre à un défunt ami

Par Rachid Eziane

Il s'agit d'une lettre que j'avais envoyée à M. Abdelkader Djeghloul quelques semaines avant son décès pour le remercier d'avoir apprécié mes écrits et m'aidé à les publier.

Je ne connaissais pas l'homme. Enfin, vaguement. Durant toute ma vie de simple citoyen, je n'ai jamais eu le privilège de fréquenter le monde des hautes sphères.

Je suis sujet au vertige. Ce sont les plaines qui m'attirent, et peut-être un peu plus les talwegs. Là, on est sûr qu'on est bien protégé contre «vents et marées».

Je n'ai jamais mis les pieds dans un bureau d'un ministre, ni dans celui d'un wali, ni même dans celui d'un chef de daïra ou d'un P/APC. Je n'ai jamais fait la connaissance d'une grande personnalité : politique, militaire, sportive, artistique ou culturelle.

J'ai toujours vécu dans l'ombre. Effacé. Rasant les murs. Je n'ai, non plus, jamais occupé un poste de responsabilité, encore moins celui de commis de l'Etat. Seule l'écriture élargissait mon territoire. La lecture aussi. Seul le rêve – éveillé, de pouvoir un jour caresser la couverture d'un de mes ouvrages, m'accompagnait jusque dans mon sommeil.

Et les jours passaient. A reculant. Les années les suivaient sans rien rapporter. Le doute m'habita tout doucement. Il s'y installa confortablement dans mon esprit, le jour où aucun de mes manuscrits, que j'avais envoyés aux maisons d'édition, ne m'apportât aucune bonne nouvelle. On n'avait jamais osé répondre à mes «Rêves éveillés». Trente ans. Quarante ans. Cinquante. Et ça passait. Plus je vieillissais, plus je m'acharnais sur l'écriture. A l'horizon, pas âme qui vive. Rien. Le chagrin d'écrivain m'empaqueta. Oui, ça existe le chagrin des écrivains.

M. Djeghloul, si j'ai commencé ma lettre par cette entrée plus ou moins énigmatique, c'est pour que vous puissiez comprendre ma façon «effacée» — que vous avez sûrement décelée chez moi lors de notre premier contact téléphonique — d'aborder la conversation. C'est que, voyez-vous, je n'ai pas l'habitude, comment dire... d'approcher avec facilité les «sommités». Quand vous êtes devant une éminence grise, qui est citée par Benjamin Stora dans ses ouvrages d'histoire, qui fait des préfaces à d'illustres écrivains, qui lui-même écrit, donne des cours à l'université, qu'il est sociologue, et en plus de tout ça, il est conseiller du président... alors, moi, l'homme banal, je perds mes repères ; je balbutie devant tant de grandeur.

Mais là où la chose devient pour moi «surréaliste», Lorsque au bout du fil, et avec tant de gentillesse et de respect, vous abordez la conversation comme si j'étais déjà «là-haut», au même titre que les autres — bien placés.

Au moment où vous me donniez votre e-mail, le doute persistait encore. «C'est trop beau pour être vrai», me chuchotait mon arrière âme.

Mais la voix était sincère. Mais la voix était empathique. Mais le ton était celui des grands. Et les grands, les seigneurs, sont toujours sincères ; ils ne passent jamais à côté des choses simples. Ce que j'avais conclu.

M. Abdelkader Djeghloul, votre cœur était grand de la grandeur des hommes libres...

Que Dieu ait votre âme et la fasse habiter dans Son vaste paradis.